

SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - Février 1999 - N° 282



Photos : B. Wagner - D. Fradin

Sécurité à Sceaux p. 4
Un questionnaire
à remplir

Patrimoine p. 12
Restauration
de "La Courge"

Jeunes de Sceaux, p. 14
jeunes d'Europe
Premier échange

Objectifs emplois p. 17
Résultats d'une enquête

du 8 MARS
au 15 AVRIL 1999

RECENSEMENT DE LA POPULATION
(voir en page 6)

VILLE DE
SCEAUX

24^e GRANDS

de la ville de Sceaux

**DIMANCHE
14 FÉVRIER 1999**

de 8h à 13h

Inscription gratuite à partir du lundi 1^{er} février 1999. Clôture le samedi 13 février à 13h.

Inscriptions

ÉPREUVE OUVERTE À TOUS. INSCRIPTION GRATUITE.

• À la mairie de Sceaux

122 rue Houdan, hall d'entrée

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 février
et du lundi 8 au vendredi 12 février 1999, de 14 h à 19 h.

• À l'Office municipal des sports

4/6 rue Léo-Delibes

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 février
et du lundi 8 au vendredi 12 février 1999,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• À l'ancienne mairie de Sceaux

place de l'Église, 68 rue Houdan, salle du rez-de-chaussée

Le samedi 6 février de 10 h à 13 h
et le samedi 13 février de 10 h à 13 h.

• Clôture des inscriptions

- Pour les équipes : le jeudi 11 février à 19 h.
- Pour les concurrents individuels : le samedi 13 février à 13 h.

Retrait des dossards

• À l'ancienne mairie de Sceaux

68 rue Houdan, place de l'Église, salle du rez-de-chaussée

Le samedi 13 février de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

Attention !

- Élèves des collèges et lycées Marie-Curie, Lakanal et de l'externat Sainte-Jeanne-d'Arc : inscription auprès des professeurs d'Éducation physique et sportive.
- Pour être inscrit en tant qu'équipe, il faut constituer un groupe de six personnes minimum, dans la même catégorie.
- En cas d'inscription d'un même concurrent dans deux équipes différentes (exemple : inscription par soi-même dans une équipe, par un tiers dans une autre), celui-ci sera automatiquement exclu de tout classement.
- Un prix spécial prend en compte le niveau de participation des écoles élémentaires. Voir le règlement en dernière page.

Aucune inscription au-delà du samedi 13 février à 13 h.

Horaire de départ	Catégorie	Année de naissance	Parcours		
			Itinéraire	Départ	Longueur (en mètres)
8 h 15	Vétérans hommes 1	1950 à 1959	A (2 fois)	D1	6 150
	2	1949 et avant			
	Juniors garçons	1980 - 1981			
8 h 50	Minimes garçons	1984 - 1985	A	D1	3 150
9 h 05	Seniors femmes <small>licenciées / non licenciées</small>	1960 à 1979 *	A	D1	3 150
	Vétérans femmes 1	1950 à 1959			
	2	1949 et avant			
9 h 25	Juniors filles	1980 - 1981	A	D1	3 150
	Cadettes	1982 - 1983			
9 h 40	Benjamins	1986 - 1987	A	D1	3 150
10 h 10	Seniors hommes <small>licenciés / non licenciés</small>	1960 - 1979 *	A' (2 fois)	D2	7 500
10 h 55	Minimes filles	1984 - 1985	A	D1	3 150
11 h 15	Cadets	1982 - 1983	B (2 fois)	D1	3 900
11 h 35	Benjamines	1986 - 1987	B	D1	1 950
11 h 45	Poussines	1988 - 1989	B	D1	1 950
12 h 00	Poussins				
12 h 15	Pupilles filles	1990 - 1991	C	D1	1 750
12 h 30	Pupilles garçons				

* La catégorie Espoirs de la Fédération française d'athlétisme est assimilée, pour ce cross, à la catégorie Seniors, hommes et femmes.

Renseignements : mairie de Sceaux 01 41 13 33 00 - Office municipal des sports 01 46 60 35 99

1. Organisation

La ville de Sceaux organise, sur un parcours tracé dans les rues de la ville, le parc de Sceaux et le jardin de la Ménagerie, une épreuve dénommée "Cross de la ville de Sceaux".

Pour veiller à son bon déroulement, un comité d'organisation et de surveillance est constitué, qui comprend :

- les membres de la municipalité respectivement délégués au sport et à l'organisation d'événements ;

- le chef de service Communication / Relations publiques de la mairie ;

- le directeur de l'Office municipal des sports ;
- deux professeurs d'éducation physique et sportive exerçant dans un établissement scolaire de Sceaux et participant à l'organisation du cross.

La présidence de ce comité est assurée conjointement par les deux membres de la municipalité précités.

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non licenciés. Toutefois, pour les catégories seniors hommes et seniors femmes, deux classements sont établis : l'un pour les licenciés, l'autre pour les non licenciés.

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable et suppose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

2. Catégories admises, horaires et distances des épreuves

Ils sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Le surclassement dans la catégorie supérieure est admis sauf pour les poussins, les pupilles et les seniors.

Le déclassement dans la catégorie inférieure est interdit sauf pour les vétérans hommes qui peuvent, à leur demande, concourir dans la catégorie seniors.

La catégorie vétérans (hommes ou femmes) est divisée en deux sous-catégories faisant l'objet d'un classement séparé établi à l'issue de l'épreuve unique.

L'attention des seniors hommes et seniors femmes licenciés est attirée sur le fait que les résultats des catégories seniors hommes et seniors femmes non licenciés sont transmis, pour vérification, à la Ligue d'Ile-de-France d'athlétisme.

3. Classement individuel

Il est institué pour chaque catégorie un classement individuel.

Ne peuvent être classés que les concurrents munis, à l'arrivée, de leur dossard correspondant à leur catégorie.

4. Classement par équipe

Pour chaque épreuve, un classement par équipe est établi.

Les équipes, pour être classées, doivent comprendre un minimum de six concurrents à l'arrivée, sans limitation du nombre d'engagés par équipe au départ.

Pour les catégories d'âge scolaire (pupilles à juniors inclus), les participants sont automatiquement membres de l'équipe de leur établissement scolaire, sauf s'il est fait, au moment de leur inscription, mention expresse de leur désir de participer à la constitution d'une autre équipe.

Dans tous les cas, un établissement scolaire ne peut engager, dans chaque épreuve, qu'une seule équipe officielle.

Dans l'hypothèse d'équipes indépendantes des établissements scolaires, ces équipes doivent être constituées avant le départ de chaque épreuve.

Le classement s'effectue en additionnant les six premières places d'une équipe. L'équipe qui obtient, à l'issue de cette opération, le plus faible nombre est déclarée vainqueur.

En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

5. Classement "nombre"

Le classement s'effectue sur le plus grand nombre de concurrents classés dans chaque équipe. En cas d'ex aequo, c'est l'équipe qui a classé le mieux son premier membre qui l'emporte.

Le classement n'est établi que s'il y a au moins deux équipes classées dans la catégorie.

6. Classement "familles"

Les familles désirant concourir pour ce classement doivent être composées du père, de la mère et d'au moins un de leurs enfants, chacun participant dans les épreuves correspondant à son âge.

Le classement s'effectue en additionnant les places obtenues par le père, la mère et l'enfant le mieux classé. La famille obtenant le plus faible total est déclarée vainqueur.

7. Prix des écoles élémentaires

Parmi les écoles élémentaires inscrites, un prix est décerné à l'école qui a la plus forte participation, celle-ci étant calculée d'après le rapport entre le nombre d'enfants classés et le nombre d'enfants de l'école en âge de participer au cross.

8. Inscription et retrait des dossards

La participation aux épreuves nécessite l'inscription préalable, au plus tard la veille de l'épreuve.

Chaque concurrent peut participer simultanément à plusieurs classements, sous réserve de remplir toutes les conditions ci-dessus.

Les dates et lieux d'inscription et de retrait des dossards sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Il ne doit être rempli qu'un bulletin d'inscription par concurrent. En cas de double inscription (fortuite ou volontaire), le concurrent ne peut être classé.

Le numéro attribué à chaque concurrent l'étant à titre personnel, la transmission de son dossard à un autre concurrent est strictement interdite. Toute infraction à cette règle entraînera la disqualification du concurrent porteur d'un dossard qui n'est pas le sien.

9. Remise des prix

L'heure et le lieu sont fixés chaque année et font l'objet d'une annexe au présent règlement.

Pour les concurrents primés, une pièce d'identité (mentionnant la date de naissance) sera exigée.

10. Litiges

Tout litige concernant le déroulement et le classement des épreuves doit être soumis au comité d'organisation décrit dans l'article 1, seul habilité à prendre une décision.

Sécurité

En raison d'incidents qui se sont produits lors des cross précédents, les propriétaires de chiens ne devront pas se faire accompagner par leurs amis à quatre pattes... Toute infraction à cette règle entraînera la mise hors course du concurrent.

Régularité sportive

Les papas ou mamans qui ont pris la mauvaise habitude "d'entraîner" leurs chers petits tout au long du parcours, sont fermement invités à abandonner cette pratique. Toute infraction à cette règle, constatée par les commissaires de course, entraînera l'élimination du concurrent.



QUESTIONNAIRE sur le sentiment d'INSÉCURITÉ À SCEAUX

**Merci de compléter ce questionnaire
et de le retourner avant le 22 février 1999
à la mairie de Sceaux,
service du Secrétariat général
122, rue Houdan - 92330 Sceaux**



1 Sexe (cochez la réponse) M F

2 Âge :

3 Dans quelle rue de la ville habitez-vous ?

4 Habitez-vous dans un immeuble collectif une maison individuelle

5 En vous basant sur votre propre expérience, veuillez cocher autant de réponses que vous le jugez nécessaire :

Au cours des douze derniers mois	Vous avez été personnellement victime à Sceaux	Vous avez été témoin à Sceaux	Vous avez entendu parler à Sceaux	A votre connaissance, il n'y a pas eu à Sceaux
d'agressions physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de bagarres sur la voie publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d'attroupements d'individus menaçants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de chiens agressifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de vendeurs de drogue en action	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de personnes en état d'ivresse sur la voie publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de situations de mendicité agressive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des individus en train de commettre des actes de vandalisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de vol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
autre (précisez)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5 a

Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé d'être personnellement victime à Sceaux de l'un des incidents suivants (faites une croix dans la case correspondante de la première colonne)

5 b

Au cours des douze derniers mois, avez-vous été témoin à Sceaux de l'un des incidents suivants (faites une croix dans la case correspondante de la deuxième colonne) :

5 c

Au cours des douze derniers mois, avez-vous entendu parler de l'un des incidents suivants (faites une croix dans la case correspondante de la troisième colonne) :

5 d

Au cours des douze derniers mois, à votre connaissance, il n'y a pas eu à Sceaux l'un des incidents suivants (faites une croix dans la case correspondante de la quatrième colonne) :

6 Dans votre vie quotidienne, à Sceaux, vous sentez vous en sécurité ?

tout à fait assez peu pas du tout

7 Lorsque vous vous trouvez seul(e), à Sceaux, après la tombée de la nuit, est-ce que vous vous sentez (cochez la réponse) :

tout à fait en sécurité plutôt en sécurité
 plutôt pas en sécurité pas du tout en sécurité

8 Quelle est d'après vous la probabilité que quelqu'un essaye de s'introduire par effraction dans votre habitation ?

très probable assez probable peu probable improbable

9 Pensez-vous que Sceaux soit une ville :

très peu sûre assez peu sûre assez sûre très sûre

10 À votre avis, les délinquants qui sévissent à Sceaux habitent :

- tous à Sceaux pour la plupart à Sceaux
 pour la plupart ailleurs tous ailleurs

Si il vous semble que les délinquants habitent tous ailleurs, précisez quelles villes (ou quels quartiers de ces villes) :

11 Pensez-vous que certains quartiers ou certaines rues et espaces publics de Sceaux soient plus dangereux que d'autres ? Si oui, indiquez les deux ou trois quartiers qui vous semblent les plus dangereux et indiquez le niveau de dangerosité :

Noms des quartiers, rues ou espaces publics	Niveau de dangerosité (entourez la réponse)
	Très dangereux - dangereux - un peu dangereux
	Très dangereux - dangereux - un peu dangereux
	Très dangereux - dangereux - un peu dangereux

12 Dans la liste suivante, indiquez (en cochant la case appropriée) ce qui vous paraît très préoccupant, moyennement préoccupant, peu préoccupant ou pas du tout préoccupant à Sceaux :

	Très préoccupant	Moyennement préoccupant	Peu préoccupant	Pas du tout préoccupant
Agressions physiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agressions sexuelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Racket	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attroupements d'individus menaçants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chiens agressifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente de drogue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes en état d'ivresse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mendicité agressive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bagarres sur la voie publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vols d'automobiles ou de deux roues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dégradations d'automobiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insultes et impolitesse des jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bruit et musique trop forts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vandalisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insécurité routière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propos racistes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux violents des jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

13 Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de porter plainte auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie :

- Oui Non Si oui, combien de fois :

Si non, pourquoi (cochez la réponse) :

- Je n'ai pas été victime J'ai eu peur des représailles
 J'ai pensé que ce serait sans effet La police ne pouvait rien faire (manque de preuves,...)
 Autres (précisez) :

14 En comparant avec d'autres villes, diriez-vous qu'à Sceaux

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
...on voit trop de policiers et gendarmes dans la rue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...on est bien accueilli au commissariat de police et à la gendarmerie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...la police et la gendarmerie s'occupent bien des problèmes qu'on leur soumet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15 Pour chacun des points suivants, estimez-vous que la police et la gendarmerie jouent efficacement leur rôle ?

	OUI	NON	Ne sait pas
Pour l'aide à la population	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour la prévention de la délinquance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour la recherche et l'arrestation des auteurs de crimes et délits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16 Estimez-vous que la ville de Sceaux présente de réelles insuffisances en matière...

	Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord
de sécurité routière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d'éclairage public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d'effectifs policiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de surveillance des espaces verts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de surveillance des écoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de surveillance des domiciles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de rapidité dans la réparation des dégâts du vandalisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
autre (précisez) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

17 D'après vous, l'équipe municipale actuelle se préoccupe-t-elle des problèmes de sécurité... (cochez la réponse)

autant qu'il est nécessaire insuffisamment trop

18 Quelles sont, selon vous, les actions prioritaires à mener à Sceaux dans le domaine de la sécurité ?

.....

.....

.....

.....

.....

calendrier

CINEMA TRIANON

Semaine du 10 au 16 février

Mary à tout prix
de Peter et Bobby Farrelly (co. - J à 30)
mercredi 10 à 19 h - vendredi 12 à 19 h
samedi 13 à 21 h 15 - lundi 15 à 21 h
mardi 16 à 19 h

Julie est amoureuse
de Vincent Dietsch (2 h 03)
mercredi 10 à 21 h (+ rencontre)
samedi 13 à 19 h - dimanche 14 à 17 h
mardi 16 à 14 h 30

Les sept samouraïs
d'Akira Kurosawa (co. - 3 h 20)
vendredi 12 à 21 h
dimanche 14 à 20 h - mardi 16 à 21 h

Semaine du 17 au 23 février

Venus Beauté (Serina)
de Tonie Marshall (1 h 43)
mercredi 17 à 19 h
vendredi 19 à 14 h 30 et 19 h
samedi 20 à 19 h et 21 h
dimanche 21 à 17 h - mardi 23 à 21 h

Le fleuve d'or
de Paulo Rocha (co. - J à 43)
vendredi 19 à 21 h
dimanche 21 à 20 h - mardi 23 à 19 h

**Soirée rencontre :
Pas vu, pas pris**
de Pierre Corles (J à 28)
mercredi 17 à 21 h (+ rencontre)
samedi 22 à 21 h

Semaine du 24 février au 2 mars

Celebrity
de Woody Allen (co. - J à 30)
mercredi 24 à 21 h
vendredi 26 à 19 h et 21 h 15
samedi 27 à 19 h
dimanche 28 à 17 h - mardi 1^{er} à 21 h

Buffalo '66
de Vincent Gallo (co. - J à 53)
mercredi 24 à 19 h - samedi 27 à 21 h
dimanche 28 à 20 h - mardi 2 à 21 h

Semaine du 3 au 9 mars 1999

Celebrity
de Woody Allen (co. - J à 30)
mercredi 3 à 21 h - vendredi 5 à 19 h
samedi 6 à 21 h - dimanche 7 à 17 h
mardi 9 à 14 h 30

Fin août, début septembre
d'Oliver Assayas (J à 52)
vendredi 5 à 21 h - samedi 6 à 16 h 30
dimanche 7 à 20 h - mardi 9 à 21 h

Le fils adoptif
d'Alain Robbe-Grillet (co. - J à 20)
mercredi 3 à 19 h - samedi 6 à 19 h
lundi 8 à 21 h

Ciné-enfant

Février/mars

• à partir de 3 ans
Mulan

Produit par Walt Disney (co. - J à 23)
Février : mercredi 10 à 14 h 30
samedi 13 à 14 h 30
mercredi 17 à 14 h 30
samedi 20 à 14 h 30 - mardi 23 à 14 h 30
Mars : vendredi 5 à 14 h 30

• à partir de 7 ans
Le Prince d'Égypte

produit par Spielberg (co. - J à 32)
Février : mercredi 24 à 14 h 30
samedi 27 à 14 h 30
Mars : mardi 2 à 19 h
mercredi 3 à 14 h 30
samedi 6 à 14 h 30 - mardi 9 à 19 h

Programme détaillé
Sur répondeur : 01 46 61 20 52
Aux Gêmeaux : 01 46 61 36 67

FÉVRIER

Du 4 au 14 à 20 h 45 et les dimanches à 17 h, aux Gêmeaux, *Œdipe le tyran* de Sophocle.

8. 14 h 30, au 95 rue Houdan, "Livres, mon ami", animé par M. Philippe Lecomte, libraire, organisé par Sceaux, Culture Loisirs et Amitié.

9. 14 h 30, à l'ancienne mairie conférence avec audition musicale par Pierre Ancelle "le concerto post-romantique", organisée par Sceaux-AVF-Accueil.

10. 20 h 45, à l'ancienne mairie, conférence sur l'instruction populaire et l'histoire des SIEP par Mme Pujol. Organisée par la Société d'instruction et d'éducation populaire.

11. 18 h 30, à l'École nationale de musique, audition rencontre.

11. 19 h, à la bibliothèque municipale, conférence "La découverte de la radioactivité par Henri Becquerel - les années folles du radium" par Michel Genet.

12. 14 h 30, conférence sur Richard Wagner, organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

12. 19 h, à l'ENM, heure musicale.
12. 21 h 30, aux Gêmeaux, dans le cadre de Sceaux-What, "Padovani Quartet".

13. 15 h, au musée de l'Île-de-France, "La science du ciel au temps du roi soleil", rencontre avec Jacques Pernet, conservateur de

l'Observatoire de Juvisy-sur-Orge.

13. 20 h 45 et le 14 à 17 h, à l'Agoreine, "les rendez-vous de la poésie : jeunes poètes fin de siècle", mise en scène d'Antoine Girard. Organisé par Les Gêmeaux.

14. 24^e Cross de la ville de Sceaux (voir informations ci-dessous).

14. 15 h, au musée de l'Île-de-France, "observer les planètes comme au XVII^e siècle" rencontre avec Audoin Dollfus, astronome honoraire de l'Observatoire de Paris.

14. 17 h, à l'église Saint-Jean-Baptiste, orchestre et chœur de jeunes musiciens bretons en tournée.

17. 14 h 30, à l'ancienne mairie, conférence sur Dante Alighieri : Florentin exilé, pèlerin déchiré, poète de l'humain et du divin par Doriana Fournier. Organisée par les Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux.

17. 20 h 45, concert Jean-François Heisser, Gary Hoffman, duo piano-violoncelle organisé par les Soirées musicales de Sceaux.

18. 15 h, à l'ancienne mairie, conférence sur les déserts de l'Asie Centrale par René Létolle. Organisée par le Collège universitaire fontenaisien.

20. 20 h, au stade des Clos-Saint-Marcel, l'ASA-Sceaux, équipe masculine de basket national 1 reçoit Haguetmau.

MARS

Du 4 au 6 à 20 h 45 et le 7 à 17 h, *Dall'interno*, organisé par Les Gêmeaux.

8. 14 h 30, au 95 rue Houdan, "Livres, mon ami", animé par M. Philippe Lecomte, libraire, organisé par Sceaux, Culture Loisirs et Amitié.

8. 14 h 30, à l'ancienne mairie, conférence avec audition musicale par Pierre Ancelle "le concerto moderne", organisée par Sceaux-AVF-Accueil.

8 et 9. Au gymnase des Clos-Saint-Marcel, Championnat de France UNSS de basket Elite 2 (voir page 15).

12 et 13. 20 h 45, spectacle de danse, sur la piste de Catherine Berbessou, aux Gêmeaux.

EXPOSITIONS

Animathèque /MJC

• **Jusqu'au 9 février**
Nathalie Jalloul, photos.

• **Du 11 au 28 février**
Exposition de printemps organisée par les Artistes scéens

• **Du 8 au 20 février**
Exposition Madagascar

Bibliothèque municipale

• **Jusqu'au 13 février 1999**

**La science se livre ...
"Radioactivité : quand les atomes rayonnent"**

Comme annoncé dans le précédent numéro de *Sceaux magazine*, plusieurs manifestations sont proposées par la bibliothèque, à l'occasion du centième anniversaire de la découverte du radium. Une conférence de Michel Genet, professeur à Paris XI Orsay, "La découverte de la radioactivité par Henri Becquerel - Les années folles du radium" se déroulera le 11 février à 19 h.

Le bibliothème du mois de février vous propose de partir à la découverte de la poésie francophone contemporaine.

Galerie du Petit Château, CAUE 92
Jusqu'au 5 avril 1999

"Berlin, reconnaissance d'une capitale"

Musée de l'Île-de-France

• **Jusqu'au 19 février**
"La leçon d'astronomie de la duchesse du Maine"

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

**Pavillon du jardin
de la Ménagerie**

70 rue Houdan à Sceaux
Tél. 01 46 61 19 03

Ouvert du mardi au vendredi de 14 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé

"La crise de la famille" conférence-débat organisée par Démocratie 13^e - Dialogue et réflexion

L'association "Démocratie 13^e Dialogue et réflexion" dont le rayon d'action couvre Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry et Sceaux organise le lundi 15 février 1999 à 20 h 30 à la salle de l'ancienne mairie de Sceaux, 68 rue Houdan,

une conférence-débat sur "la crise de la famille" avec Mme Évelyne Sullerot, éminente sociologue.

Mme Andrée Veillat, Présidente
26 avenue de la Division Leclerc
92160 Antony - Tél. 01 42 37 21 21

1999 : une année particulière mais qui n'est pas la dernière du XX^e siècle

Nous nous préparons tous, pouvoirs publics en tête, à célébrer en fin d'année 1999, le passage à l'an 2000.

Il est vrai que, pour les générations nées avant la dernière guerre ou immédiatement après, l'an 2000 était à cette époque le symbole futuriste par excellence : on voyagerait à bord de fusées, les voitures circuleraient sans roues, on irait habiter sur la lune, la nourriture serait à base de pilules, plus de guerres, plus de pauvres, bref, on vivrait dans le meilleur des mondes ...

La réalité est quelque peu différente, mais certaines de ces prévisions se voient néanmoins confirmées.

Est-ce un véritable progrès ? Cela est une autre histoire.

Pour les plus jeunes, 2000 est un nombre miracle, riche d'avenir, de rêve et d'espoir. Mais une certaine confusion existe concernant la date du passage au XXI^e siècle.

Contrairement à une idée assez largement répandue, 1999 n'est pas la dernière année du siècle mais l'avant-dernière.

En effet, à moins d'avoir oublié les règles élémentaires d'arithmétique enseignées à l'école primaire, la première dizaine se termine à 10 (ceux qui participent aux dépouillements des bulletins électoraux le savent bien), la première centaine à 100, le premier millier à 1000... et donc le XX^e siècle se terminera le 31 décembre 2000.

Avantage : nous aurons ainsi l'occasion de célébrer deux événements différents : le 31 décembre prochain, le passage à l'An 2000, et le 31 décembre 2000 l'avènement du XXI^e siècle et du troisième millénaire... Deux raisons de festoyer au lieu d'une seule !

Mais que va-t-il se passer de prévisible en 1999 ?

D'abord un événement important : **le recensement**.

C'est en mars prochain que vont effectivement se dérouler les opérations de recensement de la population. Elles devraient nous permettre, à Sceaux, de savoir si l'objectif que s'était fixé l'équipe municipale que je conduis, aura été atteint. Au dernier recensement de 1990, nous ne comptions plus que 18 202 habitants alors que nous avons été plus de 20 000, vingt ans auparavant. Face à cette situation, nous avons souhaité arrêter cette dégradation dangereuse pour la vitalité de notre cité, d'où un certain nombre d'actions menées dans ce but.

Des signes positifs existent aujourd'hui : nous rouvrons des classes, et la population rajeunit visiblement.

Les chiffres officiels devraient confirmer cette tendance.

Fin mars prochain, le vote du budget nous permettra de préciser en détails nos objectifs 1999 qui se situeront en droite ligne de ce que l'équipe "Sceaux 2001" avait prévu dans son programme d'action en 1995.

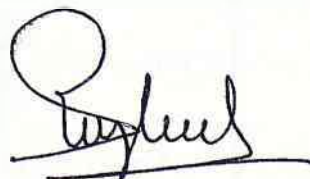
Deux projets importants seront soumis à l'examen de la population : **l'aménagement de la place du général de Gaulle et l'extension de la mairie**. Les décisions les concernant seront prises cette année, et je m'efforcerai qu'elles le soient avec le plus large consensus possible.

Sur un plan plus général, l'année 1999 s'est déjà particulièrement distinguée depuis le 1^{er} janvier par la naissance de l'Euro. Une étape importante vers la création de l'Europe.

Comme nous avons déjà commencé à le faire l'an dernier, nous aurons en tant que collectivité locale à participer à l'information et à la sensibilisation du public afin qu'en 2002 lorsque le franc aura disparu des porte-monnaie, tout un chacun soit déjà habitué à manipuler l'Euro en se souvenant qu'il vaut : 6,55957 F ...

Petit exercice de calcul mental, mais qui va nécessiter un entraînement progressif des cerveaux ...

Pierre Ringenbach
Maire de Sceaux



État civil

NAISSANCES

Enregistrées en décembre 1998

Benjamin, Noël, Jean-Marie TRUCCO - Élisabeth, Catherine WACHOWIAK - Emma, Monique, Renée, Marie POCHET - David SCHEVING THORSTEINSSON - Lila, Margot, Julie IZERN - Julien, Florent, Stéphane DOUXAMI - Vincent, Jean, Paul NICOLAS - Julie, Maryse, Charlotte BOURDEAU - Marie-Céline, Catherine, Lauriane VANNESTE - Aline, Marion STODEL - Aymeric, Michel, Henri YHARRASSARRY - Inni, Wanda, Iset NGIJOI YOGO - Benjamin, Clément, Matthieu ZENKER - Océane, Yi, Shin VERRIER - Ninon, Maia, Io, Madeleine ESCLANGON - Simon, Félix, Yvon ZACCHI

MARIAGES

Jacques, Louis JOUANNEAUX et Carole, Georgina, Marie BÉCHET - Marcelin, Pascal MENSAH et Awa CAMARA - Eddy GARCIA et Ingrid RISPE - Gilbert, Raymond TOUREN et Élisabeth, Marie COMPAIN

DÉCÈS

Enregistrés en décembre 1998

Marie, Anne LE SAGER veuve RUSQUART - Edmond, Georges, Charles, Joseph LÉCUTIER - Gaston, Marcel LOUBLIER - Reine, Émilie COURQUIN veuve DUCHENE - Robert, Émile BORDAT - Alexandre, Paulin ROUDEIX - Blanche, Simone PERRACHON épouse DAMAIN - Marcelle, Anne, Gabrielle HOUGARD veuve MOREAU - Solange, Yvonne CARON veuve BENOIST - Andrée, Jeanne, Joséphine NUNINGER veuve MOREAU - Jacqueline, Henriette, Alexandrine CALEMAR veuve DEVAUX - Aline, Marie CHALM épouse LEMAIRE - Robert, Jean-Baptiste LEVÊQUE - Robert, Yves LE GALLOU -

Personne décédée en dehors de Sceaux n'y étant pas domiciliée et inhumée dans un caveau de famille.

Mme Éliane ROUSSELET veuve DEILLON

Service national

Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du Service national, les Français (filles et garçons) nés en février, mars 1983 devront se faire recenser en février, mars 1999, en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

TRÈS IMPORTANT

D'après l'Art. L. 113-4, avant l'âge de 25 ans, **pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune doit détenir obligatoirement l'**attestation de recensement**.

Il peut procéder à la régularisation de sa situation en se faisant recenser.

Question : Quand l'euro est-il devenu une véritable monnaie ?

Réponse : L'euro est devenu la monnaie des États membres participants à l'Union monétaire le 1^{er} janvier 1999 (en réalité le 4 janvier en raison du week-end).

Mais entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2002, l'euro sera uniquement une monnaie scripturale impliquant l'utilisation d'instruments bancaires tels

que les chèques, les cartes, les virements.

En janvier 2002, les pièces et les billets (monnaie fiduciaire) en euros seront mis en circulation.

Les pièces et les billets en francs seront retirés de la circulation, selon toute vraisemblance dans un délai de six semaines et perdront tout cours légal. Toutefois les billets en francs pourront être échangés auprès de la Banque de France dans un délai de dix ans.



La sécurité à Sceaux

votre avis nous intéresse

Comme l'annonçait un précédent numéro de *Sceaux magazine*, la ville de Sceaux s'est engagée dans l'élaboration d'un contrat local de sécurité.

À partir d'une analyse aussi fine que possible de la situation de la ville en termes de délinquance, ce contrat devrait aboutir à la définition de moyens mieux adaptés. L'affectation d'adjoints de sécurité par la Police nationale en vue d'améliorer l'ilotage est une première réponse aux préoccupations relevées.

Parallèlement, des réflexions se poursuivent entre les représentants de la Ville et ses partenaires (police, justice mais aussi RATP, chefs d'établissements d'enseignement, associations de parents d'élèves; associations de quartier, commerçants...) pour définir des modes d'intervention appropriés, notamment dans le domaine de la prévention.

Pour que ces travaux permettent à la Ville de parvenir à des solutions pertinentes, il est indispensable que soit recueillie l'appréciation de chacun sur la sécurité à Sceaux.

C'est pourquoi, un questionnaire a été élaboré, avec les conseils de l'Institut des hautes études de sécurité intérieure, afin d'interroger les Scéens dans ce domaine. Les résultats de cette enquête n'auront pas valeur de sondage puisque ne seront exploitées que les réponses qui nous seront parvenues. Néanmoins, il nous est apparu important de mieux cerner ce qu'il est convenu d'appeler le "sentiment d'insécurité" dans notre ville.

Ce questionnaire est joint dans ce numéro de *Sceaux magazine* et nous remercions celles et ceux qui voudront bien y répondre dans l'intérêt de tous.

Distinctions

Ordre National du Mérite

Au grade de commandeur

M. Jean Winghart

31 avenue Franklin Roosevelt

Au grade d'officier

M. Guy Jadot

10 avenue du Président Franklin Roosevelt

Au grade de chevalier

M. Jean-Marc Fenet

8 avenue Rose de Launay

M. Éric Elghozi

74 rue des Coudrais

M. Pierre Cassegrain

2 allée des Pins

Ordre de la Légion d'Honneur

Au grade de chevalier

au titre des Forces françaises libres

Mme Monique Valat, née Le Bail

4, rue Paul Couderc

Modernisation de la tarification des prestations familiales : erratum

Dans l'article du précédent numéro de *Sceaux magazine* relatant la modernisation de la tarification des prestations aux familles, une erreur s'est glissée au niveau de l'exposé des méthodes de calcul.

La règle adoptée pour le calcul des tarifs du Centre de loisirs est la même en période de vacances scolaires et les mercredis.

Ainsi, les prix journaliers appliqués varient désormais entre 19 F et 60 F en fonction du système de calcul suivant :

- Quotient familial compris entre 1 300 F et 6 500 F,

Tarif journalier = $0,0033 \times QF + 14,75$

- Quotient familial compris entre 6 501 F et 9 000 F,

Tarif journalier = $0,0096 \times QF - 26,07$

- Quotient familial supérieur à 9 000 F,

Tarif journalier = 60 F.

Que les lecteurs veuillent bien accepter toutes nos excuses pour cette malencontreuse confusion.

Arrêté du maire À l'occasion des fêtes de mardi-gras et de mi-carême

Article 1^{er} : Les défilés organisés à l'occasion du mardi-gras et de la mi-carême au cours de l'année 1999, devront être déclarés auprès des services de la Police nationale en précisant le parcours emprunté.

Article 2 : Ces manifestations ou défilés ne pourront avoir lieu à l'intérieur du périmètre délimité par les rues suivantes : avenue de Camberwell, rue de Penhièvre, rue Houdan, rue du Docteur Berger (en partie), rue des Imbergères, rue Voltaire, place du Général de Gaulle, rue du Four. L'accès à ce périmètre sera neutralisé par la pose de barrières mises en place par les Services techniques de la ville de Sceaux.

Article 3 : Cette interdiction s'applique au mardi 16 février 1999 et au jeudi 11 mars 1999.

Article 4 : Tout jet de matière solide ou liquide est interdit sur les voies publiques incluses dans le périmètre délimité à l'article 2.

Article 5 : Toute infraction au présent arrêté sera sanctionnée conformément à la loi en vigueur. Le contrevenant conduit au poste sera récupéré par sa famille si celui-ci est mineur.

Article 6 : La Police nationale, la Gendarmerie nationale et la Police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Régie publicitaire :

information pour tous les annonceurs

La ville de Sceaux avait confié en avril 1998 la régie publicitaire pour *Sceaux magazine* à la société EDL (Éditions de Liesse).

Des difficultés étant apparues dans l'exécution du contrat, celui-ci a été résilié le 28 août 1998.

La société EDL n'est donc plus mandatée pour effectuer quel-

conque démarche publicitaire concernant les éditions de la ville de Sceaux.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le service Communication/Relations publiques de la ville de Sceaux (Mme Millet) en téléphonant au 01 41 13 33 40.

Sommaire

Loisirs	2
Editorial	3
Les Scéens	4
Très vite	5
L'info du mois	6
Mars 1999 : le recensement de la population	
Reportages	7
• Le nouveau sous-préfet en visite à Sceaux	
• Concours de Noël (2 ^e édition)	
Actualités	8
• Carnaval à la piscine	
• Nager à contre cancer	
• Infos sportifs en herbe	
Conseil municipal	9 et 10
• Opinion des groupes de la majorité	
• Opinion des groupes de l'opposition	
Environnement	11
• Des encombrants aux Blagis... bien encombrants	
Patrimoine	12
• La restauration et la remise en état de "La Courge"	
Action culturelle	13
• Les Gémeaux	
• École nationale de musique	
Jeunesse	14 et 15
• Jeunes de Sceaux, jeunes d'Europe	
• Sceaux accueille les championnats de France scolaires de basket	
Action éducative	16
• Spectacle aux Gémeaux	
• Séjours de vacances - printemps 1999	
• Menus au restaurant scolaire	
Emploi	17
Associations	18 à 23
Bon à savoir	24 et 25
Petites annonces	26
Services de garde	27

SCEAUX MAGAZINE N° 282 - Février 1999

Mensuel Municipal - 40^e année

Directeur de la publication : Pierre Ringenbach

Rédacteur en chef : Chantal Brault

Édition : Ville de Sceaux - Service Communication

Responsable du service : Françoise Millet-Élichabéhère - Assistante : Claudine Chauveau

Responsable d'édition : Claire Veyne

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis-Grésil - 91230 Montgeron

Mars 1999

Le recensement de la population

Quel est le nombre d'habitants dans votre commune, votre département, votre région ?

Combien sommes-nous en France ?

De quelle façon se répartit la population tant dans sa composition sociologique et familiale que dans sa répartition par tranches d'âges ou sa répartition dans l'habitat ?

Autant de questions auxquelles le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement national de la population a eu lieu en 1990.

Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie et les besoins ont évolué.

Le recensement est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise, quasiment quartier par quartier, de la population, tant dans sa diversité, ses caractéristiques que dans son évolution depuis 1990.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est primordial pour que les analyses, les mesures, ainsi que les projets adoptés aux niveaux local et national correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population.

Les résultats permettront notamment aux élus de conduire des politiques de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire adaptées ou de faire des choix stratégiques en matière d'équipements (transports, crèches, écoles, routes, équipements publics...).

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Les collectivités locales et les pouvoirs publics ne sont pas les seuls à exploiter les résultats d'un recensement.

Il permettra aux entreprises de connaître leur clientèle potentielle et la disponibilité de la main d'œuvre pour s'y implanter.

Les associations œuvrant dans les domaines sociaux pourront ainsi déterminer les besoins locaux afin de mener à bien leurs actions.

C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée par cet événement.

C'est très simple d'y participer !

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles débute le 8 mars prochain.

Un agent recenseur spécialement recruté par la mairie et l'INSEE, ayant reçu une formation à cet effet et muni d'une carte officielle, viendra déposer et retirer à votre domicile plusieurs questionnaires.

En cas de difficulté, ils pourront vous aider à remplir ces formulaires. Bien entendu, ils sont tenus au secret professionnel sous peine de sanctions.

Les personnes vivant "en communauté" : cités universitaires, internats, hôpitaux... seront, pour leur part, recensées dès le mois de février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations recueillies ?

L'INSEE a pour mission de traiter les informations collectées sous la forme exclusive de statistiques.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informa-

tique, aux fichiers et aux libertés, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a été consultée.

Elle a émis un avis le 24 mars 1998 renforçant la protection de la confidentialité des informations recueillies. Elle a en particulier rappelé l'interdiction de prendre copie des questionnaires.

Par ailleurs, la CNIL a interdit toute saisie d'informations, même anonymes, par les mairies.

Les questionnaires seront donc transmis en toute confidentialité à l'INSEE qui les exploitera sans les noms ni les adresses.

Ainsi, votre anonymat sera totalement conservé.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas, la photographie est incomplète et les résultats sont faussés.

Votre participation au recensement de la population est indispensable pour la vie et l'avenir de votre commune.

Aussi, dès le 8 mars, réservez à votre agent recenseur le meilleur accueil.



Renseignements au 01 41 13 33 08

Le nouveau sous-préfet en visite à Sceaux



Séance de travail à la mairie. De gauche à droite, M. le sous-préfet, M. le Maire, Philippe Laurent, adjoint au maire, conseiller général.



Photos : D. Fradin

À la sortie du cinéma Trianon. De gauche à droite, accompagné de Jacques Drocourt, adjoint au maire, de M. le Maire et de Pierre Jaillard, adjoint au maire.



Accueil dans le hall rénové du Centre de la Petite enfance, en présence de Mme Hennequin, adjoint au maire et de Chantal Brault, conseiller municipal délégué.



Devant le Petit Château (CAUE 92).

De gauche à droite, en compagnie de M. le Maire et de Jean-Louis Oheix, premier adjoint.

En poste à Antony depuis septembre dernier, le nouveau sous-préfet, M. Benoît le Mière, a été reçu par la municipalité le 13 janvier dernier afin de lui présenter la ville de Sceaux, ses caractéristiques et les projets en cours.

Après une réunion de travail en mairie, M. le Mière a effectué, accompagné de la municipalité, un circuit en ville au cours duquel il a pu rapidement prendre contact avec les responsables des principales structures municipales ou para-municipales : bibliothèque, Centre de la petite enfance Charaire, cinéma Trianon, MJC, CSCB et Gémeaux.

Concours de Noël (2^e édition)

Si ce concours peut devenir dans le futur un attrait supplémentaire pour notre ville, en accentuant le côté (festif) convivial des fêtes de fin d'année qui commencent par la foire aux Santons, c'est aussi un formidable outil de convivialité.

En effet, les quartiers se préparent, les habitants se rencontrent pour préparer un décor de fête et non plus uniquement pour évoquer les problèmes du quotidien.

Certains, déjà sur-organisés, - aux Blagis par exemple - ont profité de l'organisation des décors du quartier en collaboration avec la ville pour inciter les initiatives particulières dans le cadre de ce concours.

Si la rue Jacques Rivière remporte cette année le Prix de la Ville, il se dit déjà dans les "milieux autorisés" que d'autres rues s'organisent pour prétendre au prix de la prochaine édition.

Prix de la ville de Sceaux (prix collectif) rue Jacques Rivière



Amicale des habitants du Cœur de Sceaux

1^{er} prix collectif (nocturne)

maison de retraite Marguerite Renaudin

1^{er} prix individuel (nocturne)

M. Becquart

1^{er} prix individuel (diurne)

Mme Rince

Amicale de

Sceaux-Robinson

1^{er} prix individuel (diurne)

M. Enguerra

1^{er} prix individuel (nocturne)

M. Knez

Chêneaux-Sablons

1^{ers} prix individuels ex æquo (nocturnes)

- M. Engerand

- M. Crabeil

1^{er} prix individuels ex æquo (diurnes)

- M. Pageard

- M. Caraby - M. Lévy

Parc de Sceaux

1^{er} prix individuel (nocturne)

Mme de Kerangat

1^{ers} prix individuels ex æquo (diurnes)

- Mme de Lustrac

- M. Bernard

Sceaux-Coudraies

1^{er} prix individuel (nocturne)

M. Offret

1^{ers} prix individuels ex æquo (diurnes)

- M. Bernelle

- M. Tainturier

Sceaux-Les Blagis

1^{er} prix collectif (diurne)

19 rue Jean Giraudoux

1^{er} prix collectif (nocturne)

6 rue Léon Blum

1^{er} prix individuel (nocturne)

M. Bizec

1^{er} prix individuel (diurne)

M. Redet

Sceaux Marne-Musiciens

1^{er} prix individuel (nocturne)

M. Ognier

Carnaval à la piscine

Durant la semaine du 15 au 19 février 1999, les enfants des classes primaires et maternelles qui viennent habituellement à la piscine avec leur école, découvriront l'immense



plaisir de se déguiser simplement, mais drôlement, pour passer un bon moment.

En tout cas une expérience unique pour nos enfants et quels souvenirs pour longtemps !!

Association de la Piscine des Blagis
5 rue de l'Yser
Tél. 01 46 60 21 65



COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE

Nombreux sont ceux qui se sont mobilisés l'an passé pour notre journée "Nager à contre cancer".

La somme de 10 629,50 F a été reversée à la Ligue nationale contre le cancer - comité des Hauts-de-Seine, et correspond aux recettes des entrées du public - du stand Ligue - des dons divers et en particulier de celui du club Beluga, avec son animation de baptêmes de plongée.

25 piscines sur 36 dans notre départe-

ment participent à cette journée, et l'ensemble des sommes récoltées ont permis l'achat d'une baignoire hydraulique et un brancard élévateur électrique, pour améliorer la qualité de la prise en charge des enfants du service oncologique en post-opératoire à la maison d'enfants de Margency.

Cette année encore nous comptons sur votre soutien et vous encourageons à venir nombreux nous re-

joindre le dimanche 21 mars 1999 entre 9 h et 18 h, seul(e) ou en famille.

Venez pour le plaisir des animations, pour découvrir sur le stand nos productions "maison", mais aussi pour participer à une bonne action.

À tous encore un grand merci et à bientôt.

**Mmes Jechoux,
Lerefait, Delanoy**

Nager à contre cancer

Infos sportifs en herbe

Durant la 1^{ère} semaine des vacances de février (du lundi 22 au jeudi 25), l'Office municipal des sports de Sceaux organise 4 stages sportifs gratuits réservés aux débutants :

**au gymnase du Centre,
29 rue des Imbergères**
- tir à l'arc
- judo (le matin)
- gymnastique aux agrès (l'après-midi)

**au gymnase des Blagis,
4/6 rue Léo Delibes**
- tennis de table (l'après-midi).

Également l'association de la Piscine de Sceaux organise 2 stages gratuits réservés aux débutants :

- plongeon
- nage avec palmes.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Office municipal des sports, 4/6 rue Léo Delibes.

**Tél. 01 46 60 35 99 et
01 46 60 12 58**

Fax : 01 46 61 41 44

**24^e
CROSS**
de la ville de Sceaux

DIMANCHE 14 FÉVRIER 1999

de 8h à 13h

**Inscription gratuite à partir
du lundi 1^{er} février 1999.
Clôture le samedi 13 février à 13h.**

Programme disponible auprès du service
Communication Relations publiques.

Renseignements et inscriptions :

mairie de Sceaux
tél. 01 41 13 33 00

Office municipal des sports
tél. 01 46 60 35 99

Opinion des groupes de la majorité municipale

Groupe Sceaux-Alliance

Un nouveau souffle pour le Trianon

La délégation du service public du cinéma de Sceaux aux Gêmeaux aura suscité plus de faux procès que de vrais débats.

Certains ne l'ont vue qu'à travers le prisme de leur méfiance systématique envers la majorité municipale - méfiance qui seule peut expliquer qu'une impartialité scrupuleuse et peut-être excessive ait été aussi peu reconnue. Certains y ont aussi trouvé un nouveau terrain pour exprimer leur hostilité de principe aux Gêmeaux - hostilité de plus en plus décalée par rapport à l'opinion que les Scéens expriment par leur fréquentation croissante de leur théâtre.

Ces mauvais procès illustrent bien un adage connu sur les difficultés comparées de l'art et de la critique ... Car il faut bien dire que leurs auteurs ne peuvent se prévaloir d'aucun bilan dans le domaine dont ils se font les doctes censeurs. Qui a sauvé le Trianon d'une fermeture certaine en 1992 ? Qui a doublé son activité en six ans ? Qui a lancé et conduit la procédure devant consolider ce résultat ? Aucun d'eux !

Toutes les étapes de la renaissance de notre cinéma sont les fruits communs de la Ville (représentée en l'occurrence, auprès de Pierre Ringenbach, par Philippe Laurent puis par moi-même), de son délégué (depuis six ans et pour encore trois ans, Les Gêmeaux) et de l'association des Amis du cinéma Trianon (dont nous partageons l'enthousiasme depuis le début). Chacun y a apporté sa contribution : moyens matériels, compétence cinématographique, animation de terrain... Puisse ce partenariat se renforcer encore !

Quoi qu'on en dise, la majorité municipale a bien servi l'intérêt général. Son soutien à la solution proposée traduit sans doute une confiance qui honore et conforte les acteurs principaux de cette procédure. Mais le résultat du vote montre aussi une adhésion d'autant plus précieuse qu'elle a été libre et réfléchie. Car en tombant dans cette polémique ridicule, l'opposition municipale tout entière a laissé à la seule majorité le privilège de discuter vraiment le fond du dossier.

Au premier semestre de 1998, un groupe de travail réunissant la Ville, Les Gêmeaux et les Amis du Trianon a défini ses éléments d'identité devant être préservés à l'avenir, et réfléchi au projet culturel devant sous-tendre ses développements futurs. Le nouveau cahier des charges est directement issu de ces travaux, et des projets culturels présentés, notamment par le candidat finalement retenu. Il conserve à notre cinéma sa nature de pôle de qualité et de convivialité, qui le distingue radicalement des cinémas purement commerciaux auxquels certains paraissent accepter de le réduire. Il développe son offre en direction du grand public, avec l'organisation de trois temps forts par an, et en direction de quelques publics aux besoins spécifiques, les personnes âgées, les enfants et les jeunes. Il consacre enfin l'accord de la Ville, approuvé par la Commission culturelle élargie pour l'occasion à des représentants des Amis du Trianon, pour financer ces développements.

Mais qui s'en soucie ? À défaut de certains élus, au moins les Scéens ! C'est en tout cas notre conviction et notre motivation.

Pour le groupe Sceaux-Alliance, Pierre Jaillard
Adjoint au maire, délégué à l'Action culturelle

Le groupe Sceaux-Alliance est composé de :

Hervé Audic, Maurice Aumage,

Bernard Créac'h, Françoise Hennequin, Pierre Jaillard,

Philippe Laurent, Bruno Philippe, adjoints au maire,

Chantal Brault, Christian Lancrenon, Germaine Pélegrin,

Jacques Steverlynck, conseillers municipaux délégués,

Benôit Gonzalès, Anne-Marie Laulan, conseillers municipaux.

Groupe RPR et apparenté

Aiguillon

Hors du microcosme politico-municipal, cela n'a pas fait l'effet d'une bombe, à peine un petit pétard, mais tout de même : l'annonce de la constitution au sein du conseil municipal, d'un groupe dénommé *Sceaux-Alliance* a surpris. Et, nécessite que nous formulions quelques observations.

1. Le mot Alliance (avec un A) fait référence à ce qui constitue en quelque sorte la marque déposée de l'Union de l'Opposition (au plan national) constituée du RPR, de l'UDF et de Démocratie Libérale (DL - Alain Madelin).

Or, c'est sans le RPR mais surtout à son insu que le groupe *Sceaux-Alliance* a été constitué. De ce fait, il comprend neuf membres UDF, deux DL, un non inscrit et, tombant à pic, un RPR en "congé" de notre groupe depuis quelques mois.

C'est tout de même un peu court pour affirmer que sont ainsi représentées les trois composantes de l'Opposition nationale. D'autant que les neuf UDF sont tous membres de Force Démocrate (FD - François Bayrou).

2. Chacun a pu observer que notre maire, Pierre Ringenbach, membre du groupe UDF depuis les dernières élections municipales, n'a pas rejoint le nouveau groupe et s'en est même désolidarisé, estimant - à ce que nous croyons savoir - que ce n'était pas cela faire la véritable Alliance qu'il appelle de ses vœux.

3. Une lecture attentive - voire subliminale - de l'article donne l'impression que, pour son auteur, *Sceaux-Alliance* et la liste *Sceaux 2001* (où UDF et RPR se trouvaient pratiquement à parité) ne font plus qu'un, comme si le groupe *RPR et Apparenté* n'était pour rien dans ce qui s'est fait depuis quatre ans et n'avait pas vraiment apporté son soutien au maire.

Avec, en contrepoint paradoxal, un appel au ralliement ("et tous ceux qui le rejoindront") qui, à vrai dire, ne doit pas nous être destiné compte tenu de notre phobie bien connue pour tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à la pensée unique (*).

4. Ceci posé, notre groupe, dont huit membres appartiennent au RPR et un au Mouvement Pour la France (Alain Rivière), fort de convictions et de valeurs qui l'ancrent à droite sans ambiguïté, fidèle à ses engagements, entend tenir toute sa place au sein de la majorité municipale et assure M. le Maire de ses sentiments de loyauté et d'estime. Ce qui ne l'empêchera pas, chaque fois qu'il le jugera utile, de manifester son désaccord ou de jouer le rôle de l'aiguillon (*).

Jean-Louis Oheix,

premier adjoint au maire, président du groupe,

Jacques Drocourt, adjoint au maire,

Jean-Philippe Allardi, Christiane Girardot, conseillers municipaux délégués,

Christian Durand, Frédéric Marçais,

Noëlle Montes, Alain Rivière, Brigitte Robin, conseillers municipaux.

* Ainsi, lors du vote sur la délégation de service public pour l'exploitation du cinéma Trianon, certains d'entre nous ont émis un vote négatif, estimant que, comme nous l'avons regretté dans le précédent numéro de *Sceaux Magazine*, la concurrence n'y avait pas trouvé son compte.

Opinion des groupes de l'Opposition municipale

Aimer Sceaux ensemble

À vous tous nos vœux chaleureux pour la nouvelle année qui commence.

En ce début d'année, nous pouvons vous annoncer :

**Une bonne nouvelle* : la maison du 2 bis Bd Desgranges, conçue par André Lurçat, architecte de renommée internationale, est en instance de classement auprès du Ministère de la Culture. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour défendre le patrimoine scén

et notre environnement. Notre tâche n'est pas terminée. Il reste encore bien des maisons remarquables et représentatives d'un style ou d'une époque qui sont sans protection.

**Une mauvaise nouvelle* : le choix de l'exploitant du cinéma Trianon.

Une fois de plus qui sort perdant ? Le spectateur et le contribuable

Lors du Conseil municipal du 16 décembre 98, nous n'avons pas été entendus ; pourtant, nombre de conseillers partageaient notre avis tant dans l'opposition que dans la majorité.

Opinion des groupes de l'opposition municipale

Il s'agissait de désigner l'exploitant du Cinéma Trianon pour les 3 prochaines années. Face à l'équipe des Gémeaux qui briguaient un nouveau mandat, 2 groupes professionnels présentaient leurs candidatures.

Après un examen attentif des dossiers, il nous est apparu qu'un des candidats Espace-Cinéma présentait la meilleure proposition tant du point de vue des prestations (nombre de séances, d'animations scolaires, accès aux films en exclusivité...) que de la charge financière pour la commune (la subvention demandée étant bien moindre que celle demandée par Les Gémeaux).

Le contribuable y trouvait son compte, le spectateur aussi qui aurait pu se voir proposer rapidement les films en exclusivité et grand public (Espace-Cinéma, étant distributeur).

Le groupe Espace-Cinéma exploitait 18 écrans et en prise directe avec les réseaux de distribution était le mieux placé pour lutter contre la concurrence des multiplexes qui fleurissent dans les villes voisines. Alors que Les Gémeaux, non professionnels du cinéma et avec un seul écran redoutent cette concurrence. De plus, Espace-Cinéma, associait plus étroitement le programmeur actuel en lui donnant la direction du cinéma et favorisait ainsi les prises d'initiatives.

Lors du Conseil, nous avons distribué aux conseillers municipaux différents documents financiers comparatifs pour leur permettre de mieux juger du meilleur service au meilleur prix. Malheureusement, une partie de la majorité, derrière un de ses chefs (qui, tel Rodrigue pour Chimène n'a d'yeux que pour Les Gémeaux) pense que Les Gémeaux doivent garder, coûte que coûte, la mainmise sur une grande partie de la vie culturelle de Sceaux. C'est regrettable car la Scène nationale des Gémeaux vit de 86% de subventions et attend tout du contribuable. Un des adjoints de la majorité, prétend même que Les Gémeaux peuvent seuls exprimer : "l'âme et l'identité de la ville de Sceaux"!!!

Pourquoi donc dans ces conditions avoir procédé à un tel appel de candidatures et auditionné des professionnels du cinéma ? Étant donné que seuls Les Gémeaux méritent la confiance de la majorité.

La discipline aveugle d'un certain nombre de conseillers municipaux de la majorité, prisonniers de leur appareil politique et votant sans paraître se poser de questions, a permis de donner l'avantage aux Gémeaux sur Espace-Cinéma par 4 voix de majorité seulement. Dommage pour le spectateur, le contribuable et le cinéma Trianon.

En un temps où beaucoup se groupent pour se défendre et assurer un meilleur service, une partie de la municipalité n'a pas encore compris le message. Elle veut continuer d'enfermer son cinéma dans un isolement qui, à terme, lui sera fatal à moins qu'on ne le soutienne à coups de subventions croissantes soutirées au contribuable.

Nous déplorons que le rapport de la commission rédigé par la municipalité et présenté aux conseillers municipaux ait manqué d'objectivité, notamment en ne mentionnant pas l'avis et les arguments en faveur d'Espace Cinéma de tous les groupes de l'opposition. Nous avons, pour notre part, tenté d'éclairer le débat avec des documents techniques sans esprit partisan.

A force d'arguments solides, un jour, peut-être, certaines orientations de la majorité seront enfin remises en question. Nous travaillons avec ténacité dans ce sens.

M. Carle, M. Quintin, P. Pattée, Y. Logeay, F. Chiché, C. Lepagnol

La Gauche Unie à Sceaux

L'alliance, un difficile exercice politique

Nous sommes à peine entrés dans l'année 1999, à deux ans des prochaines élections municipales que les groupes RPR et UDF de la majorité municipale ont déjà montré à plusieurs reprises qu'ils ne faisaient front commun que contraints. Jusqu'à présent, cela restait latent, avec quelques glissements d'élus RPR vers le camp UDF, sans changement fondamental. Le vote à bulletins secrets pour l'attribution de la concession du Trianon, en décembre dernier, avec 18 pour, 14 contre et 1 bulletin blanc augurait d'autres changements dans les rangs. L'opposition comprend 10 conseillers municipaux et non quinze.

Dans ce contexte, la naissance, le 18 décembre 1998, d'un nouveau groupe de la majorité municipale, Sceaux-Alliance, présidé par Philippe Laurent et regroupant 14 élus de la

majorité municipale, sur 23, ne nous a pas surpris. Avec, cette fois-ci, un degré de plus, la lettre du maire de Sceaux, envoyée quelques jours plus tard et retirant sa signature de cette liste, traduit un désaccord de fond qui ne peut laisser insensibles même les plus avertis.

Le groupe Sceaux-Alliance (UDF-RPR-DL) "se donne comme objectif prioritaire le rassemblement de tous ceux qui sont attachés à la réalisation du programme municipal défini dans la plate-forme de la liste de Sceaux 2001, dans un large esprit d'ouverture et de concertation avec l'ensemble de la population scéenne" (sic). Le large esprit d'ouverture, qui perd la personnalité du maire de la ville comme membre du groupe, paraît, du même coup, bien rétréci et beaucoup moins large que ce qui est annoncé. Est-ce à dire que le maire n'a pas comme objectif prioritaire la réalisation du programme de "Sceaux 2001" ? Cela paraît aberrant.

Les passages d'élus d'un groupe à l'autre, la photographie des vœux dans le bulletin de *Sceaux magazine* de décembre 1998, photographie d'exclusion et de mépris plus que de rassemblement, reflètent une piètre ambiance entre les élus de la majorité municipale. Tout le monde sait que dans une mauvaise ambiance, le travail est moins bon. L'énergie est utilisée à lutter les uns contre les autres et non à réaliser des projets pour l'intérêt commun.

La population scéenne a exprimé aux dernières élections municipales son envie de changer, avec une majorité municipale qui a recueilli moins de la moitié des bulletins exprimés au deuxième tour. De façon générale, les citoyens en ont assez de cette cuisine politique où l'on s'allie, on se "désallie", on se "mésallie". Ce jeu interne est fatigant pour ceux qui le vivent mais aussi pour ceux qui l'observent.

Quand on s'unit en politique, mieux vaut le rester. Le plus difficile est de faire le bon choix dès le départ.

Comme l'humour reste un excellent remède, sourions avec cette expression en vogue actuellement : "La Gauche plurielle, la Droite, plus rien".

Anne Ballereau, Patrick Deslandes, Jean-Louis Muscagorry

Citoyens à Sceaux

Urgence - prévention santé

Vous connaissez probablement "Giga la vie", le forum santé organisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine qui s'est tenu cette année à Sceaux le 15 octobre 1998. C'est une manifestation intéressante dont le but est l'éducation à la santé, l'évaluation des connaissances et des comportements à risque, le dépistage bucco-dentaire et visuel. Elle est animée par de jeunes professionnels compétents. Pourtant, une critique importante m'a paru devoir être formulée : pourquoi cet événement s'adresse-t-il essentiellement aux collégiens avec seulement une soirée ouverte aux jeunes de tous âges et aux adultes ? Beaucoup de thèmes abordés sont susceptibles d'intéresser plutôt les lycéens : contraception, prévention des MST, nutrition. La réponse n'est pas convaincante : le Conseil général est compétent en matière de collège (construction et investissements) et il ne serait pas possible que l'opération s'adresse également de manière spécifique aux lycéens qui eux "relèvent" du Conseil régional. C'est le fameux partage des compétences qui n'a pas pu être dépassé pour une opération de cette ampleur. Argument plutôt mesquin lorsqu'on sait que le Conseil général a aussi certaines compétences en matière de prévention et de santé auprès de toute la population et que cela ne coûterait pas forcément plus cher de prévoir d'ouvrir spécifiquement cette manifestation aux lycéens par une communication adaptée à ce public.

Et si nécessaire, le partenariat financier entre collectivités locales permet de faire bénéficier le plus grand nombre de personnes intéressées à une opération. À mon avis, l'enjeu est de taille : le rapport d'évaluation de "Giga la vie" auquel est jointe une enquête organisée par l'INSERM note une augmentation sensible de la consommation de produits à risque dans les communes dites favorisées parmi lesquelles Sceaux figure en premier.

La situation est préoccupante et il ne faut pas se voiler la face. Parents, adultes, élus, nous devons avoir à cœur de mener une politique continue de prévention à l'égard des jeunes, dès le collège mais bien évidemment aussi dans les lycées. Une manifestation comme "Giga la vie" est intéressante mais ne suffit pas. La présence et le maintien du personnel médico-social dans les établissements scolaires est bien sûr un élément indispensable de cette prévention, la mobilisation de tous les acteurs présents sur la ville : médecins, clubs de prévention, associations est indispensable.

Claire Horeau-Garapon

Des encombrants aux Blagis... bien encombrants

Le 23 et 24 décembre dernier, les services techniques ont reçu de nombreuses réclamations des habitants de la résidence des Bas-Coudrais faisant part de leur mécontentement devant l'accumulation d'objets encombrants déposés le long des voies de la résidence, en particulier auprès des logettes à conteneurs. Les services ont effectivement constaté que ces réclamations étaient fondées.

Afin de ne pas attendre le lundi 28 décembre, date du ramassage prévu par la ville, une opération supplémentaire a donc été effectuée le 24 décembre de façon à ce que l'ensemble des habitants de la résidence n'ait pas à supporter la présence de ces déchets pendant les fêtes de Noël.

Une telle situation n'est pas tolérable. Et cependant, elle n'est pas nouvelle. Elle s'est en effet pratiquement répétée toutes les semaines au cours de l'année écoulée.

Or, il faut rappeler que la ville organise régulièrement deux col-

lectes sur le quartier, les deuxième et quatrième lundis de chaque mois. La SCIC, de son côté, met depuis l'automne à la disposition des habitants de la résidence des Bas-Coudrais, des locaux de stockage pour les personnes qui sont amenées à se débarrasser d'objets encombrants en dehors des jours de ramassage.

Alors... La ville ne pourra pas maintenir de manière permanente ce qui devrait avoir un caractère exceptionnel. Tout ramassage supplémentaire a en effet un coût. Il faut que chacun en soit conscient. De plus, et pour s'en tenir à ce qui s'est passé le 24 décembre, il faut également que chacun ait un peu de considération pour les personnels auxquels sont dévolues ces tâches demandées en urgence... une veille de Noël.



Collecte des déchets toxiques

La prochaine collecte aura lieu : le samedi 13 mars

de 14 h à 15 h 30 place des Ailantes, et de 16 h à 18 h dans la cour des baraquements au 95 rue Houdan.

Les produits toxiques concernés, parce qu'ils justifient, dans le cadre de leur élimination, d'un traitement particulier sont ainsi : aérosol, acide, antirouille, antiparasite, base batterie auto, colle, cire, CFC, désherbant, engrais, laque, lessive, lubrifiant auto, médicament, néon, pile, peinture, radiographie, révélateur photo, soude, solvant, produit

sanitaire, thermomètre à mercure, vernis, etc...

Ceci concerne les produits usagés, ceux dont la date de péremption est dépassée ou dont vous n'avez plus l'usage, mais qui, encombrant garages et buanderies, présentent de ce fait un risque potentiel pour les enfants.

Pour de plus amples détails, vous êtes invités à vous mettre en relation avec :

les services techniques de la ville de Sceaux, tél. 01 41 13 33 30.

La collecte sélective

Ramassages des emballages et déchets ménagers

Le bac vert

réservé au verre : les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, transparents et opaques, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1^{er} mai.

Les déchets verts

Les déchets verts (gazon, branchages, taille des haies) : • Société Cobater (dépôt à titre onéreux), voie des jumeaux, 94150 Rungis, du lundi au jeudi de 7 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 7 h 30 à 17 h, tél. 01 69 31 07 75 • Déchetterie gratuite d'Ivry, 44 rue Victor Hugo, 94200 Ivry/Seine, ouverte tous les jours de 10 h à 18 h, tél. 01 43 90 00 28.

Les matériaux (bois, terre) : Société Cheze (dépôt à titre onéreux), voie des jumeaux 91320 Wissous, tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h sauf le week-end, tél. 01 46 86 19 55.

Les objets encombrants

Secteur Ouest : les lundis 15 février, 1^{er} et 15 mars 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : les lundis 8 et 22 février et 8 mars 1999 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 30.

Les déchets toxiques

Prochain ramassage le 13 mars 1999.

La restauration et la remise en état de "La Courge"

Une nouvelle étape dans la réhabilitation des bâtiments du Petit Château

Depuis près de deux ans maintenant, le grand portail du 9 rue du Docteur Berger est ouvert sur le Petit Château auquel, comme on le sait, le CAUE 92 a redonné vie et sur les jardins environnants dorénavant partie intégrante du parc et progressivement aménagés dans l'esprit de ce qu'ils étaient autrefois.

Il reste encore de cet ensemble un petit bâtiment situé à gauche de la cour d'entrée, bien connu des lecteurs de la bibliothèque municipale des années 1970 mais abandonné depuis le départ de celle-ci. Il s'agit de "La Courge".

La Courge va, dans les mois qui viennent, faire l'objet d'une restauration extérieure et d'un réaménagement intérieur, de la part des services du Conseil général.

Sceaux magazine propose un bref rappel de l'histoire du bâtiment ainsi qu'une présentation de la destination qui lui sera donnée et des travaux qui seront réalisés.

"La Courge" faisait partie d'une belle ferme, déjà citée en 1545 ; cette ferme comportait un bâtiment principal à étage, un petit bâtiment qui était une sorte de grange et un ensemble de dépendances.

Les Amis de Sceaux viennent de publier la très intéressante étude consacrée par Auguste Panthier au Petit Château, étude dans laquelle l'auteur décrit ce que nous pouvons savoir de La Courge. Laissons-lui la parole au travers d'un extrait de son ouvrage.

"Au commencement et pendant longtemps, il n'y avait pas de Petit Château. Au-dessous de l'église (NDLR : Saint-Jean-Baptiste) au lieu-dit "les Glisières", il y avait une ferme appelée La Courge.

Cette ferme était un des nombreux biens de famille que les marchands et bourgeois de Paris entretenaient avec amour dans la banlieue pour

assurer régulièrement leur ravitaillement et pour savourer parfois le bonheur de l'air pur.

Au XVI^e siècle, la famille Chartier en était propriétaire.

(...)

Les actes de vente de 1618 et de 1624 nous ont conservé la description de la ferme de Jehan Chartier.

(...)

Sous le style notarial, nous voyons une maison principale avec salle basse, chambre haute et grenier par dessus, selon la mode des fermes de ce temps-là. Nous voyons une grange accompagnée d'un pressoir et d'un fournil. Nous voyons des

vin blanc des crus de Sceaux, ce cru qui avait si grande réputation dans le monde des chanoines et des bourgeois de Paris."

Nous arrêterons là notre description renvoyant le lecteur à la publication de M. Panthier (1) qui retrace les avatars de cette maison des champs dont les propriétaires successifs connurent des fortunes diverses. Rappelons seulement que c'est en 1661 qu'est construit le Petit Château et que dorénavant l'histoire de La Courge se confond avec celle du nouvel édifice.

L'inventaire dressé à la mort du duc de Penthièvre mentionne les deux corps de logis cités plus haut de La Courge : l'un avec rez-de-chaussée, étage et grenier à foin, qui sera des années plus tard intégré à ce qui deviendra l'école Jeanne-d'Arc, l'autre ayant son entrée dans la cour ouvrant sur la rue Saint Jean (rue du Docteur Berger) constituée par ce qui subsiste probablement de la grange. C'est ce bâtiment, resté dans l'enceinte du Petit Château, qui a abrité la section enfants de la bibliothèque municipale vers 1970 et qui nous intéresse maintenant.

Aujourd'hui ce qui reste de la ferme d'origine dans le périmètre du Petit Château est un bâtiment bas, d'aspect villa-

geois, en très mauvais état, et qui devrait faire l'objet de travaux conséquents de restauration extérieure et de remodelage des espaces intérieurs.

Le Conseil général se propose de donner à ce bâtiment une double destination :

- d'une part, en rez-de-chaussée, le CAUE 92 déjà affectataire du Petit Château, disposera d'une grande

salle de 60 m² où seront accueillis des groupes de jeunes en vue de les initier à l'architecture, à l'urbanisme, à l'environnement en utilisant les outils informatiques ; cette salle servira également de salle de réunions ; - d'autre part, au premier étage sous comble, un logement de trois pièces sera aménagé pour un agent d'accueil et de surveillance de la Direction départementale des espaces verts.

L'aspect extérieur de ce petit bâtiment en dépit de son état fortement dégradé, présente avec son toit de tuiles à la Mansart un intérêt architectural et historique certain qui mérite d'être préservé. Il devrait donc faire l'objet d'une restauration selon l'état ancien : enduits à la chaux, couverture en petites tuiles, ouvertures retrouvant le rythme donné initialement.

Les travaux sont prévus pour une durée approximative de six mois auxquels il convient d'ajouter le temps nécessaire aux divers aménagements. Le début de ces travaux est programmé pour le mois de mars 1999.

Germaine Pélegrin
Conseiller municipal délégué
chargé du Patrimoine culturel

(1) *Bulletin des Amis de Sceaux* hors série 1998

Auguste Panthier : *vieilles maisons de Sceaux : le Petit Château (1545-1945)*

Prix : 150 F.

Disponible au siège de l'association (bibliothèque municipale, rue Honoré de Balzac, 92330 Sceaux : permanence tous les samedis après-midi, hors vacances scolaires).



"La Courge" vue de la rue du Dr Berger

toits de tuiles. Nous voyons une cour, des étables, un jardin planté d'arbres fruitiers. Nous voyons une clôture, partie de haies vives, partie en murs. Murs, tuiles, pressoir, fournil donnent à cette ferme une allure quasi-seigneuriale digne d'un bourgeois de Paris. D'ailleurs la famille Chartier estimait peut-être autant le

L'abondance de l'actualité nous oblige à reporter la publication de "La petite chronique du temps passé" proposée régulièrement dans *Sceaux magazine* par les Amis de Sceaux. Nos lecteurs la retrouveront prochainement.

Les Gémeaux

Œdipe le Tyran

Texte de Sophocle
Version de Friedrich Hölderlin
Mise en scène : Jean-Louis Martinelli
Traduction et dramaturgie : Philippe Lacoue-Labarthe

Avec :
Charles Berling *Œdipe*
Jean-Marc Bory *le chœur*
Laurent Dorey *le messager du Palais*
Alain Frérot *le Berger*
Christine Gagnieux *Jocaste*
Denise Gence *Tirésias*
Jean-Claude Jay *le prêtre*
Christophe Odent *Créon*
Roland Sassi *le messager*
Lou ou Ninon Bory *Antigone*
Julie ou Myriam Lapalus *Ismène*
(en alternance)
Jallel Jraid *l'enfant guidant Tirésias*
Paul Bory, (en cours) *les enfants accompagnant le prêtre*

Le drame d'Œdipe, l'un des plus exploités avec la légende des Atrides, constitue l'un des mythes fondateurs de la pensée occidentale. S'il offre peu de zones d'ombres, il n'en garde pas moins son impact dramatique, d'autant plus que la pièce de Sophocle met en scène le coupable chargé de mener lui-même un procès dont les spectateurs connaissent par avance l'issue fatale.

À travers *Œdipe le Tyran*, l'auteur s'interroge sur la démocratie, les rapports entre le politique et le sacré pour brosser un monde qui s'effondre lorsque les hommes osent défier les Dieux.

(...)
"Œdipe est un tyran dont la souffrance est aussi monstrueuse que la parano. Il navigue entre horreur et compassion, apparaît à la fois odieux et touchant, abominable et séduisant. La séduction est primordiale. C'est tout à fait le genre

d'ambiguïtés que Charles Berling est susceptible de faire passer (...). Lui et moi, et c'est aussi ce qui nous relie, nous voulons pratiquer un théâtre sans concession, et populaire, qui s'adresse au plus grand nombre (...)."

Jean-Louis Martinelli
Propos recueillis par Colette Godard
Le Monde - 10/07/1998

Charles Berling, du cinéma au théâtre

Cet homme-là est sur tous les fronts. Rares seront les spectateurs qui se souviennent de lui dans *Petits arrangements avec les morts* de Pascale Ferrand. Avec *Ridicule*, Patrice Leconte lui donne un premier rôle en or. Le comédien campe ensuite un teinturier dans *Nettoyage à sec*

aux côtés de Miou-Miou et rejoint la tribu de Patrice Chéreau dans *Ceux qui m'aiment prendront le train*. Aujourd'hui, Charles Berling passe du festival de Cannes à celui d'Avignon, et sur le devant de la scène, encore. Dans la cour d'honneur, c'est lui qui

campe *Œdipe le Tyran* de Sophocle et Hölderlin, en ouverture du festival. (...)

La Provence - 12/07/1998

**du jeudi 4 au dimanche 14 février
du mardi au samedi à 20 h 45 ;
les dimanches à 17 h
Grand Théâtre**

"SCEAUX-WHAT"

PADOVANI QUARTET
Avec : Jean-Marc PADOVANI (sax), Jacob MACIUCA (violon), Alain BRUEL (accord), Keyvan CHENIRANI (percu)
vendredi 12 février à 21 h 30



École nationale de musique de Bourg-la-Reine / Sceaux

Théâtre :

Henri Michaux à l'honneur

Les 9, 10, et 11 mars prochain à l'ancienne mairie de Sceaux
Par la compagnie CTBS - Cécile Grandin

La compagnie CTBS (Compagnie théâtrale de Bourg-la-Reine / Sceaux) a été fondée il y a quelques années par Cécile Grandin, professeur d'Art dramatique à l'ENM, dans l'objectif premier de proposer aux anciens élèves de sa classe à l'ENM de pouvoir s'adonner, une fois leurs études terminées, à leur passion pour le théâtre, dans l'objectif également d'apporter un regard différent sur la vie du théâtre, par la conception de spectacles à forte identité. Elle est constituée d'anciens et actuels étudiants de l'ENM auxquels s'adjoignent selon les programmations, des comédiens de renom national.

Henri Michaux (1899-1984)

Écrivain et peintre, ce solitaire révolté et méfiant à l'égard de toute organisation et école littéraire, a développé un langage très personnel et visionnaire allant bien au-delà du surréalisme Explorateur de l'inconscient et du rêve, Michaux a également été un explorateur du monde terrestre qu'il a parcouru de l'Amérique du Sud à l'Extrême-Orient en 1928.

Découvrir Michaux, c'est parcourir les terres d'un monde surréaliste, dépouillé de tout artifice, "plus pur qu'un Dieu", c'est mettre l'irréel au service du réel, c'est faire le voyage imaginaire qui comble et fausse le pas au terrestre, au terrestre basement burlesque...

Ce spectacle, délibérément intimiste, mêle poésie et danse.

Il s'adresse en premier lieu aux ly-

céens qui ont rencontré cet immense écrivain dans le cadre de leur préparation au bac, mais aussi bien sûr à tous les amoureux d'une langue sans cesse recréée, d'un paysage poétique et onirique étonnant et envoûtant.

Comédiens : Sandra Lamarche, Juliette Plihon, Pierre Rossi.

Les costumes sont d'Anita Falca.

Les lumières de Karine Bocobza.

Prix des places : 30 F, groupes : 20 F.

Renseignements et réservations :

ENM, tél. 01 41 87 22 32.

La huitième semaine musicale de Bourg-la-Reine à l'horizon !

À l'occasion de la célébration de l'année Mozart, en 1991, la ville de Bourg-la-Reine, l'ENM et le CAEL décidèrent d'unir leurs forces pour mettre sur pied un temps fort autour de la musique en concentrant sur huit jours concerts de professionnels, auditions d'élèves, conférences, animations scolaires, expositions, master-classes liés par une thématique commune.

Ainsi avez-vous pu, après Mozart, vous familiariser avec d'autres compositeurs : Rossini en 1992, Bizet puis Tchaïkovski les années suivantes, ou des styles nationaux : la Russie en 1996, l'Allemagne romantique en 1997 ou encore l'Amérique l'an dernier.

Nul ne sait répondre cependant à la question "Qui a, de la musique ou de la danse commencé le premier ?"

Nous ne tenterons pas d'y répondre mais vous proposerons un programme riche et varié d'œuvres anciennes ou modernes inspirées des folklores et des danses populaires de nombreux pays, de musiques de ballets, ou d'œuvres plus abstraites telle la septième symphonie de Beethoven (le 28 mars aux Gémeaux) pétillante de rythmes vigoureux au point que Wagner la surnomma "apothéose de la danse".

Rendez-vous donc en mars dans ces colonnes pour en savoir plus sur ce programme.



Jeunes de Sceaux, jeunes d'Europe

Un projet européen

Les membres du Conseil de jeunes réunis au début de l'année scolaire 1997/98, ont exprimé très clairement leur intérêt pour des contacts avec des jeunes d'Europe, en vue d'une connaissance mutuelle au travers d'échanges, de rencontres et de partages d'expériences.

Dans cet esprit, leur groupe de travail a pris contact avec un Conseil municipal de jeunes Grecs à Thessalonique, avec un groupe de jeunes Polonais, quelques Islandais très intéressés par la France et les souvenirs d'une présence française dans leur île, enfin avec l'Allemagne et Brühl, ville jumelle de Sceaux.

Un dialogue s'est établi via Internet d'abord avec ces jeunes Européens.

Puis les développements souhaités se sont précisés puisque les jeunes ont été invités en Grèce pour rencontrer tous leurs interlocuteurs, et des amitiés bien réelles maintenant se sont établies entre eux, qui témoignent de leur désir de faire entrer dans leur vie la réalité de l'Europe.

La prochaine rencontre se déroulera à Brühl au mois de juin 1999 où un grand rendez-vous est prévu avec tous les partenaires de ce projet européen.



Rassemblement de tous les participants accueillis par des personnalités grecques.

Chantal Brault,
conseiller municipal délégué à l'Action jeunesse

Un groupe de jeunes Scéens vient de partir en Grèce à Thessalonique. Comment ? Pourquoi ? Dans quel but ? En fait, tout a commencé en

1998 à la première séance du Conseil de jeunes où est née la commission Europe-Internet, qui avait pour rôle d'entretenir des relations avec des pays d'Europe : la Grèce, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Islande et la Pologne.

Nous avons alors voulu que chaque

pays fasse une exposition photographique sur la vie quotidienne. Si vous avez vu celle de Sceaux, "Jeunes de Sceaux, Jeunes

d'Europe", vous avez pu voir que nous ne comptons pas en rester là, et que le dialogue avec d'autres

dans le cadre d'un programme européen "Jeunesse pour l'Europe".

Peu de temps avant Noël, nous avons su que les Grecs nous attendaient, impatients de nous rencontrer et que la subvention était arrivée.

Nous avons tous alors

sauté dans l'avion, au risque de passer Noël à Roissy.

Après de nombreuses péripéties telles que 15 heures environ à Athènes, ce qui nous a permis de visiter la capitale, d'assister à la relève de la garde, nous sommes finalement arrivés à Thessalonique, chez des Grecs très chaleureux et accueillis par le Conseil municipal de jeunes.

Pendant à peu près deux jours, nous avons monté l'exposition regroupant les photos de chaque pays, ce qui nous a permis de nous rencontrer, de discuter, de nous connaître.

Chaque pays



Surf sur Internet : visites des sites



Solène met une dernière main aux préparatifs de l'exposition.

jeunes commençait. Puis les Grecs nous ont annoncé une invitation. C'est pourquoi une demande de subvention fut déposée



Corentin fait visiter l'exposition française aux Allemands et aux Grecs.



Initiation au sirtaki...

Photos : D. Fradin



Les aléas du voyage nous ont permis de faire une pause à Athènes et d'assister à la relève de la garde.

avait fait des photos très différentes, et ce fut très intéressant de voir comment chacun se représente sa vie quotidienne et la transmet. À l'inauguration de l'exposition, chaque pays a présenté son projet. Après tout cela, nous avons un peu visité la ville et certaines associations pour les jeunes Européens ainsi que des différents lieux de rencontre et d'information pour les jeunes de Thessalonique. Nous nous sommes tous beaucoup liés en discutant, en dansant le sirtaki, en mangeant quelques calamars frits...

Bref, 5 jours ont suffi pour déclencher des pleurs au départ de chacun. Heureusement des échanges rapides d'adresses nous permettent d'entretenir de la correspondance avec des Allemands, Grecs, Islandais qui aimeraient tous connaître de nombreux Scéens et que nous reverrons peut-être en Allemagne à Brühl. Malgré les différences d'âges, de langues et de cultures, nous nous sommes très bien entendus. Nous gardons donc un souvenir inoubliable de ce voyage et en attendant de nous revoir à Brühl en juin prochain, nous continuons à nous écrire régulièrement...

Quel aboutissement pour un tel projet !..

Audrey, Corentin, Stéphanie

Sceaux accueille les championnats de France scolaires de basket

Les lundi 8 mars et mardi 9 mars 1999 se dérouleront à Sceaux au gymnase des Clos-Saint-Marcel, les championnats de France UNSS de Basket Élite 2 (Cadet-Junior). Ces championnats, organisés par la Direction régionale de l'UNSS avec l'aide de la ville de Sceaux qui les accueillera, du lycée Marie Curie, de l'ASA Sceaux, de la Ligue d'Ile-de-France de basket, d'enseignants EPS et d'étudiants, mettront aux prises les 6 meilleures équipes masculines et les 6 meilleures équipes féminines de France. Si le lycée Marie Curie se qualifie pour cette phase finale, ce sera l'occasion pour lui de défendre son titre de champion de France acquis l'an dernier.

Ce championnat permettra de réaliser une fête sportive d'excellent

niveau avec des animations le lundi soir, des attractions, un match-exhibition et des remises de médailles pour les participants.

Nul doute que le gymnase des Clos-Saint-Marcel sera rempli de spectateurs pour vibrer aux exploits sportifs des jeunes des sections sportives d'une douzaine de lycées.

Le lycée Marie Curie de Sceaux est actuellement détenteur du titre de champion de France UNSS basket. Il avait rencontré en finale, en 1998, un lycée de Montpellier dont l'équipe était favorite, mais que les élèves Scéens, remarquablement préparés, avaient vaincu avec beaucoup de mérite et 9 points d'écart. Le lycée Marie Curie doit jouer sa qualification début février.

L'ensemble des matchs aura lieu au gymnase des Clos-Saint-Marcel. Le lundi 8 mars de 9 h à 17 h se dérouleront les pools qualificatives pour les demi-finales et finales qui auront lieu respectivement le mardi matin à partir de 9 h et le mardi après-midi à partir de 15 h.

Vous êtes tous invités à venir nombreux assister à ces matchs ; en effet, le gymnase sera ouvert au public, les entrées seront gratuites et les jeunes vous attendent pour les supporter et les encourager.

Spectacle aux Gémeaux pour les enfants des écoles maternelles

En cette première semaine de janvier, les enfants ont rencontré Célestine, la tortue marine qui quitte la mer pour visiter la terre. Que d'aventures et de rencontres, après avoir exploré la galerie de Madame Taupe à l'entrée de laquelle elle avait retiré sa carapace, disparue à la sortie...
Après cette histoire contée et illustrée par des ombres projetées sur les décors d'une lanterne mobile (selon la technique du théâtre de Karagoz), les enfants étaient invités à visiter une "taupinière" à la sortie de la salle.



Photos : D. Fraudin

Séjours de vacances printemps 1999

Le service de l'Action éducative recevra, du lundi 8 mars au samedi 20 mars, les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants âgés de 6 à 16 ans dans un centre de vacances entre le

18 avril et le 2 mai 1999. Les destinations proposées sont Saint Brévin ou Le Pouliguen (Loire-Atlantique) ainsi qu'Épineau les Voves (Yonne). Une plaquette présentant ces séjours sera déposée dans les écoles, les collèges, et les équipements municipaux (bibliothèque, MJC, CSCB...) à partir du 8 février.



18 avril et le 2 mai 1999. Les destinations proposées sont Saint Brévin ou Le Pouliguen (Loire-Atlantique) ainsi qu'Épineau les Voves (Yonne). Une plaquette présentant ces séjours sera déposée dans les écoles, les collèges, et les équipements municipaux (bibliothèque, MJC, CSCB...) à partir du 8 février.

Pour tout renseignement :
tél : 01 41 13 33 91 ou 92

Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

Du 8 au 12 février	Du 15 au 19 février	Du 22 au 26 février	Du 1 ^{er} mars au 5 mars
<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Radis et beurre, demi-pomélos • Escalope de porc* au curry (*paupiette de veau) • Riz • Fromage au choix • Liégeois <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salade du boucher*, taboulé • Cordon bleu • Petits pois parisienne • Fromage frais arôme, fromage frais sucré • Fruit au choix <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concombres bulgares, carottes râpées • Gigot et mayonnaise • Haricots panachés • Fromage au choix • Éclair au chocolat <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choux panachés, salade verte • Spaghettis carbonara* (*carbonara à la volaille) • Fromage au choix • Compote, compote pomme-abricots <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Betteraves vinaigrette, salade Béatrice • Bœuf bourguignon (*œufs durs béchamel) • Purée carottes • Fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • Fruit au choix 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Potage de légumes au choix • Rôti de dinde sauce moutarde • Beignets de légumes • Yaourt arôme, yaourt sucré • Fruit au choix <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Duo carottes et céleri, tomates et maïs • Saucisses* (steak haché) • Frites • Crème dessert au choix • Madeleine, autre biscuit <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salade de Bretagne, endives vinaigrette • Tagliatelles au surimi • Fromage au choix • Pêches au sirop, abricots au sirop <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salade verte, betteraves crues râpées • Hachis parmentier • Fromage au choix • Flan nappé, gélatifié chocolat <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Friand au fromage, pizza • Pavé de merlu pané et citron • Haricots verts • Fromage frais sucré, fromage frais arôme • Fruit au choix 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demi-pomélos, radis et beurre • Navarin aux petits légumes • Semoule • Fromage au choix • Compote pommes-banane, compote <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saucisson à l'ail* et cornichon, pâté de volaille et cornichon • Poulet rôti • Carottes et pommes sautées • Fromage blanc arôme, fromage blanc sucré • Fruit au choix <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Piémontaise, maquereau • Endives au jambon* (*jambon de dinde) • Yaourt sucré, yaourt arôme • Fruit au choix <p>JEUDI Repas du carnaval</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salade arlequin • Chausson au Chili • Riz • Ananas au sirop, beignet • Sirop de grenadine, masque <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salade verte achard • Pavé de colin sauce Diéppoise • Purée d'épinards • Fromage au choix • Crème dessert au choix 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Potage de légumes au choix • Nuggets de poulet • Poêlée de légumes • Yaourt arôme, yaourt sucré • Fruit au choix <p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tomates en salade, avocat vinaigrette • Petit salé* (*saucisses de volaille) • Purée St Germain • Fromage au choix • Poire au sirop, cocktail de fruits <p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carottes râpées, concombres bulgares • Rôti de veau forestière • Gratin de choux-fleurs • Petit-suisse et sucre, petit-suisse arôme • Tarte aux pommes <p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pâté de campagne* et cornichon, mortadelle de volaille et cornichon • Steak haché ketchup • Pommes noisettes • Fromage au choix • Fruit au choix <p>VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Endives vinaigrette, choux panachés • Gratin de poisson • Riz • Fromage au choix • Glace

*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc, ou de viande le vendredi.

Objectifs emplois

Comme nous vous l'avions annoncé dans le numéro de *Sceaux magazine* du mois de janvier 1999, nous vous communiquons les données statistiques émanant des questionnaires relatifs à Objectifs Emplois.

Sur 630 demandeurs d'emploi, 256 questionnaires, soit 40 % des demandeurs d'emploi, nous ont été retournés avant le 31 décembre : 148 personnes ont inscrit leurs coordonnées personnelles, 73 personnes ont joint des commentaires ou leur CV, 186 personnes souhaitent une rencontre ou un entretien individuel.

135 femmes ont répondu : 19 ont moins de 26 ans, 85 sont âgées de 26 à 50 ans et 31 ont plus de 50 ans.

121 hommes ont répondu : 16 ont moins de 26 ans, 77 sont âgés de 26 à 50 ans et 28 ont plus de 50 ans.

73 personnes sont inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an. À titre d'information, nous vous communiquons les statistiques de l'ANPE concernant la ville de Sceaux :

617 personnes sont demandeurs d'emploi dont 306 hommes et 311 femmes, 248 sont indemnisés et 369 ne le sont pas au titre des As-sedic.

Merci à toutes et tous ceux qui ont répondu.

Objectifs emplois se met en place. n'hésitez pas à nous contacter.

La Ville et l'ANPE s'associent par convention pour toutes les actions qui vont être mises en place suite à l'opération "questionnaire".

Recrutement d'agents

Afin d'assurer la surveillance et la sécurité des enfants sur les points-écoles, notamment aux abords du groupe scolaire des Blagis (rue de Bagneux et avenue Georges Clemenceau), la ville de Sceaux recrute deux "agents trafic école".

Ces personnes exerceront des vacations de deux heures par jour (1/2 heure à chaque entrée et sortie d'école) pendant les 140 jours scolaires de l'année civile 1999, auxquelles s'ajoute une heure de vacation pour les 12 samedis

matin travaillés.

Il serait souhaitable, pour des raisons de service que les candidats demeurent à proximité du lieu d'exercice de leur fonction.

Le personnel sera sous la responsabilité du service de la police municipale de la ville de Sceaux.

Les candidatures doivent être adressées à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

122 rue Houdan

92331 Sceaux Cedex

Opération "portes ouvertes" à l'IUT d'Orsay le samedi

13 février 1999 de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi 13 février de 13 h 30 à 17 h 30, l'IUT d'Orsay, Plateau de Moulon, vous ouvre ses portes. Des enseignants et des étudiants des départements de Chimie, Informatique 1 et 2 et Mesures Physiques 1 et 2, vous guideront pour visiter les différents laboratoires et répondront à vos questions concernant les formations offertes par l'IUT.

Le Diplôme universitaire de technologie se prépare dans les spécialités de Chimie, Informatique et Mesures Physiques à temps plein en 2 ans (recrutement baccalauréat avec possibilité d'apprentissage) et en 1 an (recrutement Bac + 2).

Par ailleurs, l'IUT organise de nombreux stages dans le cadre de la formation continue et met à la disposition des entreprises, des particuliers, des collectivités, son expérience pour l'organisation de formations répondant à des besoins très précis.

Enfin, dans certaines spécialités (analyses physico-chimiques, informatique), les laboratoires de l'IUT sont susceptibles de réaliser des études techniques et des actions de recherche appliquée.

IUT - Plateau de Moulon -

91400 Orsay

Tél. : 01 69 33 60 00

Fax : 01 60 19 33 18

Transport en commun : RER Station "Le Guichet" - Service d'autobus entre la station Le Guichet et l'IUT.

Stage d'agent administratif d'entreprise bureautique - accueil mention anglais

Le Centre d'études et de recherches des Hauts-de-Seine (CER FORMA) organise un stage d'agent administratif d'entreprise bureautique - accueil mention anglais, pour permettre à des candidats ayant une bonne formation générale (BAC) d'occuper un poste d'agent administratif (bureautique et accueil).

Pour information :

Sélection : tous les lundis

Ouverture du stage : 11 mars 1999

Formation théorique 460 heures et

pratique en entreprise 160 heures

Toutes les candidatures doivent nous

être adressées (avec lettre de motivation + CV + photo) au :

CER FORMA

3 boulevard Voltaire

92600 Asnières

À l'attention de Mme Marquer

Conditions d'accès au stage :

Le demandeur d'emploi doit remplir les conditions suivantes :

- être domicilié dans les Hauts-de-Seine depuis au moins 6 mois ;

- être inscrit comme demandeur

d'emploi auprès de l'une des agences locales de l'ANPE du Département depuis au moins 1 mois ;

- n'avoir pas suivi un stage financé par le Département depuis au moins 4 ans (à partir de la date de fin de formation) ;

- avoir au moins 21 ans au début du stage ;

- être, le cas échéant, dégagé des obligations militaires.

Frais de participation au stage : 400 F

Stages de formation professionnelle 1^{er} semestre 1999

(financés par le département des Hauts-de-Seine)

Afin de faire connaître l'action menée par le département des Hauts-de-Seine dans le domaine de la formation professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi, des dépliants ont été édités concernant les stages agréés pour le 1^{er} semestre 1999.

Ces dépliants sont à votre disposition au service de l'Action sociale.



Événement à Sceaux

Un premier chèque, libellé en euros, a été adressé à la Ville de Sceaux de la part d'une famille scéenne, qui s'est ainsi acquittée du paiement de la restauration scolaire de son enfant.

Animathèque - MJC de Sceaux

Expositions

• jusqu'au 9 février 1999

Nathalie Jalloul, animatrice photo à la MJC expose sur le thème :

"Le train : Paris - Saint Martin"

Une des particularités de l'image est de savoir transmettre une part de réalité. Oui mais laquelle ?

Appuyer sur le déclencheur de l'appareil photo et chercher dans la chambre noire ce paysage où les pieds adhèrent au ciel et où les cheveux s'enfoncent dans le sol ? Pourquoi pas.

Un voyage dans la mémoire ou, par les chemins, des traces réaffleurent à la surface. Remonter le temps, en cherchant la forme première d'une origine toujours plus lointaine. Pour retrouver l'enfant. Pour tenter de dessiner la vie d'un homme en se penchant dans l'infini de son infime.

Les histoires marquent le temps du vécu. Et deviennent mémoire.

• du 11 au 28 février 1999

Salon de Printemps des Artistes scénés

"Huiles et sculptures"

Exposition Madagascar

Dans notre article de *Sceaux magazine* de janvier dernier, nous avons sollicité toutes les personnes possédant des œuvres de Gilbert Andriamahaleo, afin qu'elles acceptent de nous les confier durant l'exposition sur Madagascar du 8 au 20 mars 1999.

Nous renouvelons cet appel, en vous précisant que ces œuvres pourront être déposées à l'accueil de la MJC à partir du 15 février 1999. Nous vous en remercions par avance.

Dans le cadre de cette exposition, un

dîner-buffet malgache sera organisé le samedi 13 mars. Réservez dès aujourd'hui vos places auprès de l'accueil de la MJC.



Si le cœur...
Nathalie Jalloul

Fermeture du PIJ

Le Point information jeunesse de la MJC cessera ses activités à partir du 1^{er} février 1999. L'accueil des jeunes n'en reste pas moins prioritaire ; ainsi le projet humanitaire à Madagascar se prépare activement. Si vous êtes majeur et souhaitez participer à ce chantier, contactez rapidement la MJC.

Animathèque - MJC

21 rue des Écoles

Tél. 01 43 50 05 96

Fax : 01 43 50 87 24

Heures d'ouverture de la MJC :

du lundi au vendredi de 9 h à 22 h,
le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Fermeture le samedi.



Association Valentin Haüy

Grand écran avec synthèse vocale : le club informatique se transforme

Le Comité "Sceaux et région" de l'association Valentin Haüy vient de transformer l'équipement de son club informatique ouvert pour les handicapés visuels depuis deux ans, afin de mieux l'adapter aux besoins des malvoyants. Un nouvel ordinateur associe les qualités du grand écran et des gros caractères – nécessaires aux malvoyants – à celles de la synthèse vocale, indispensable en cas de cécité.

Les logiciels choisis permettent d'aborder la pratique du système

d'exploitation "windows" qui équipe aujourd'hui pratiquement tous les PC. Grâce à l'écran le plus large et le plus lumineux possible (21 pouces), l'utilisateur malvoyant peut distinguer les icônes, c'est-à-dire les images qui permettent de donner les instructions utiles à l'ordinateur, ainsi que les gros caractères du texte qu'il compose tout en se servant de façon complémentaire de la synthèse vocale. L'aveugle se sert uniquement de la synthèse vocale qui lui traduit les icônes en mots et lui dit à voix haute tout ce qui s'inscrit sur l'écran.

Un scanner, relié aussi au système de synthèse vocale, sert à lire à haute voix tout document imprimé ; mais aussi à l'introduire dans la mémoire de l'ordinateur si nécessaire, donc à le rendre aussi lisible en gros caractères. Et une imprimante en noir permet d'éditer et d'expédier son propre texte. Enfin, le modem téléphonique transforme

l'ordinateur en Minitel et en fax et ouvre l'accès aux banques de données, au courrier électronique et au réseau d'Internet.

Le club informatique de l'AVH fonctionne deux après-midi par semaine, le lundi et le jeudi, dans les locaux de la MJC de Sceaux. Les cours individuels de deux heures sont assurés par des moniteurs bénévoles spécialement formés au siège de l'AVH à Paris. Il est encore possible de s'y inscrire. Il ne faut surtout pas attendre une trop forte dégradation de la vue pour s'initier à l'informatique. L'apprentissage en sera d'autant plus facile.

L'ordinateur bien adapté devient un outil d'autonomie remarquable pour les handicapés visuels. Avec lui, ils peuvent lire, écrire, s'informer et communiquer avec les autres sans avoir besoin de l'aide d'un tiers.

Renseignements :

Comité AVH Sceaux et région,

tél. 01 46 60 41 44

(répondeur 24 h/24 h).

Secrétariat à la MJC de Sceaux,

21 rue des Écoles,

tél. 01 43 50 05 96

(mardi et vendredi de 10 h à 12 h) ; et permanence le lundi (14 h/16 h), au même endroit.

Les Artistes scénés

L'exposition de printemps ouvrira ses portes le vendredi 12 février, à la MJC de Sceaux, 21 rue des Écoles. Les œuvres exposées seront des huiles et des sculptures. Au cours du vernissage, plusieurs récompenses seront décernées dont le "prix de la ville de Sceaux".

L'exposition sera ouverte du 12 février au 2 mars inclus aux heures d'ouverture de la MJC.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le mardi 2 février à 20 h 30, dans une salle de la MJC.



Les monitrices, aveugle et voyante, au cours de formation.

Cercle philatélique de Bourg-la-Reine / Sceaux

J'écris ces lignes le 10 janvier 1999, juste 150 ans après la naissance du premier timbre-poste français, le 20 centimes noir Cérès. Ce 150^e anniversaire va être fêté de façon magistrale au 2 au 11 juillet prochain avec la grande manifestation mondiale "PHILEXFRANCE 99". Les organisateurs attendent 300 000 visiteurs au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris. Un anniversaire triomphal ! Le timbre-poste qui a eu, ne l'oublions pas, beaucoup de mal à s'imposer lors de sa naissance, parce qu'il bouleversait des habitudes bien établies dans l'esprit des usagers de l'époque, va prendre une revanche éclatante. Malgré l'énorme développement d'autres moyens de communication imposés par le progrès, le timbre-poste reste l'objet le plus collectionné dans le monde. Les philatélistes ont, un moment, redouté l'arrivée de l'euro craignant pour la

valeur de leurs collections. Heureusement, ils se sont vite ressaisis. Un récent sondage demandé par La Poste a permis de constater que la très grande majorité d'entre eux poursuivront leurs collections de timbres-poste (99 %) et qu'ils sont favorables (97 %) au passage à l'euro. On ne peut que se réjouir de ce résultat. 1999 s'annonce sous les meilleurs auspices et devrait sonner le début d'un renouveau de la philatélie : la relance de la collection des timbres européens, une nouvelle collection avec les timbres à double valeur faciale, l'amorce d'une collection avec les timbres libellés en euros... Tout cela devrait tenter pas mal d'hésitants.

Le Cercle philatélique de Bourg-la-Reine/Sceaux sera présent tout au long de cette année dans les manifestations locales avec notamment un partenariat avec l'Animathèque-MJC de Sceaux au cours des

expositions de peinture en janvier ; sur le thème des trains (philatélie, cartophilie, maquettes) du 1^{er} au 8 février ; et à l'hommage rendu à Gilbert Andreamahaleo du 8 au 20 mars (sous réserve ouverture d'un bureau temporaire de La Poste avec timbre à date illustré) avec une présentation philatélique sur Madagascar. La 7^e édition de notre désormais traditionnel "CARTOPHILEX 92", salon de philatélie et de cartophilie, s'installera cette année dans le nouveau hall d'animation de Bourg-la-Reine le dimanche 28 novembre. Il revêtira un éclat tout particulier avec un nombre de négociants plus important et des présentations philatélique et cartophile et des animations nombreuses. Les 6 et 7 mars prochains, il sera présent au musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard à Paris XV^e pour la Journée du timbre 1999 qui sera placée sur le thème d'Astérix, ce qui devrait atti-

rer de très nombreux visiteurs.

Bien entendu, tout au long de la saison, le CPBRS tiendra ses réunions à son siège social, 31 rue de la Bièvre à Bourg-la-Reine les deuxièmes et quatrièmes dimanches de chaque mois (sauf juillet et août). Vous pouvez, sans aucun engagement de votre part, venir assister à l'une des réunions où, dans une ambiance conviviale, vous pourrez discuter de philatélie et de cartophilie et, si vous décidez de rejoindre ses nombreux adhérents, bénéficier de tous les avantages qui leur sont accordées. A bientôt.

Notre répondeur téléphonique est à votre service 24h/24 au 01 46 65 65 40.

Robert Moitié
Président du CPBRS
Vice-président de la FFAP

Les Soirées musicales de Sceaux

Concert du mercredi 17 février 1999
à 20 h 45 aux Gémeaux

Jean-François Heisser, Gary Hoffman

Duo piano - violoncelle

Programme :

Bach : *Sonate n° 2 BWV 1028*

Beethoven : *Sonate n° 3 opus 69*

Rachmaninov : *Sonate opus 19*

Voici deux interprètes de renom qui auront le pouvoir d'entraîner les mélomanes dans un espace magique et exaltant. Jean-François Heisser, disciple du grand Vlado Perlemuter dont il est considéré comme l'un des fils spirituels a eu un parcours brillant et complet car outre les premiers prix de piano et de musique de chambre, il est également titulaire des premiers prix de contrepoin, harmonie, fugue et accompagnement. Pianiste d'exception, Jean-François Heisser

est un virtuose incroyable dont la personnalité musicale se révèle dans l'immense étendue de son répertoire. Réservant toujours une part de son activité à la musique de chambre, il est le partenaire recherché de nombreux musiciens.

Parmi ceux-ci, Garry Hoffman est un violoncelliste américain installé

à Paris depuis 1990. La plénitude de la sonorité, une technique parfaite, une sensibilité artistique exceptionnelle caractérisent le style de ce mu-

sicien qui obtint le Premier Grand Prix Rostropovitch à Paris en 1986. Cette distinction lui a ouvert les voies d'une carrière internationale.

L'entente parfaite entre ces deux musiciens nous laisse présager qu'ils sauront nous ravir que ce soit avec Bach et sa *Sonate pour violoncelle et piano*, initialement écrite pour viole de gambe et clavecin, et avec celle de Beethoven qui inaugure la sonate romantique. Rachmaninov écrivit la *Sonate opus 19* en 1901, avant d'émigrer aux États-Unis. Il sera le dernier représentant de la tradition romantique.

Renseignements et réservations au 01 46 60 06 54, ou au Syndicat d'Initiative de Sceaux : 01 46 61 19 03.



Jean-François HEISSER

Gary HOFFMAN

S. C. L. A.

Sceaux Culture, Loisirs et Amitié

La lune : comme un point sur un i (A. de Musset) !...

Poursuivant notre passionnant voyage dans le ciel, le sujet de la prochaine conférence/projection de M. Jean-Pierre Joret ne peut nous laisser indifférent : "la lune". Elle est programmée le 11 mars à 14 h 30, salle de l'ancienne mairie.

La lune : "corps céleste, satellite de la terre qui tourne autour d'elle et qui l'éclaire souvent la nuit au moyen de la lumière qu'il réfléchit du soleil" : voilà tout mon savoir !... Notre talentueux conférencier vous parlera d'elle bien mieux que moi : sa constitution, ses mouvements, sa lumière cendrée, ses actions sur les marées, ses mers sans eau, les visites qu'elle a reçues, etc. Permettez-moi cependant de vous citer la jolie formule qui déduit sa révolution sidérale :

$$360 \left(\frac{1}{5} - \frac{1}{365,25636} \right) L = 360$$

Mais oui ! J'ai voulu prendre la lune avec mes dents : pardonnez-moi !

Beaumarchais : un bourgeois de Paris !...

Le 28 mai 1799, M. de Beaumarchais est enterré dans son jardin parisien à l'ombre d'un bosquet. Ce jardin d'"un cultivateur philosophe" à l'image des parcs du 18^e siècle renferme quelques "fabriques" : un pont chinois, un temple dédié à Voltaire et un autre à Bacchus, un petit lac, des bassins et des fontaines, alimentés par la pompe de Chaillot, et divers statuts (Paris-Duvernay, Dupaty, Platon et Vénus, déesse de l'Amour !...). Ces différents monuments n'illustrent-ils pas l'histoire rocambolesque de Pierre-Augustin Caron, devenu

M. de Beaumarchais, tout court, en 1758. Il se fit aussitôt composer un sceau à ses armes : "de gueules à un lion d'or et à une bande de vair brochant sur le tout" : nouvel état qui lui ouvrit quelques portes, mais lui en ferma bien d'autres !... Mais je



Pierre Augustin Caron de Beaumarchais

laisserai à M. Maurice Lever le soin de vous conter "l'irrésistible ascension" de ce personnage hors du commun, lors de sa conférence du lundi 15 mars, à 14 h 15, salle de l'ancienne mairie.

Permettez-moi cependant de ne pas partager ce jugement de Grimm qui écrivait après avoir assisté à la représentation des *Deux amis* : "il valait mieux faire de bonnes montres qu'acheter une charge à la Cour, faire le fendant et composer de mauvaises pièces" ! Heureusement que M. de Beaumarchais pût s'échapper des rouages de l'horlogerie !...

Joseph de Pirey

Pour obtenir une précision supplémentaire, n'hésitez pas à appeler Marina au : 01 46 60 94 00.

Les Amis des jardins de Sceaux

À l'occasion de la nouvelle année, le président et le bureau présentent à tous les adhérents et futurs adhérents leurs meilleurs vœux et profitent de cette opportunité pour rappeler à tous les Scéens possesseurs d'un jardin, de quelque importance qu'il soit, que la société des Amis des jardins, fondée en 1938, est ouverte à tous les jardiniers (agrément, potager, verger...) et a pour but l'encouragement à la culture du jardin familial. Elle organise des cours de formation tous les samedis, des visites de jar-

din ainsi qu'un voyage annuel en France et à l'étranger.

Elle est affiliée à la Société nationale d'horticulture.

Voici le programme des activités du premier trimestre 1999.

13 février – Arboriculture

Travaux pratiques de taille des arbres fruitiers, par M. Bonnal, au jardin école.

13 mars – Horticulture

"Comment avoir de belles plantes au jardin" par M. Seigneur, ex-directeur d'espaces verts.

20 mars – Horticulture

Multiplication des végétaux : semis, boutures, marcottes et greffes par M. Métron.

27 mars – Floriculture

Les plantes grimpantes. Application aux jardins verticaux et balcons, par Mme Thomas.

Pour tous renseignements, s'adresser au président, M. Bernard Audic, 29 avenue Fontenelle à Sceaux, tél. 01 47 02 31 90.

Club scéen des anciens des Blagis

En espérant que vous avez tous passé ainsi que vos familles de bonnes fêtes de fin d'année, nous vous avisons que le compte rendu de l'assemblée générale du 12 janvier paraîtra dans Sceaux magazine de mars.

Le repas de Noël se déroula dans une très bonne ambiance ; gastronomie, tombola et danses, rien ne manquait à cette réunion.

Une sortie est à l'étude pour février. (Tout renseignement au club).

En cette période hivernale, venez aux réunions des mardi et jeudi à 14 h, nous vous y attendons, ainsi qu'à toutes nos activités.

CSAB

14 bis rue du Docteur Roux
Tél. 01 46 61 51 11

Comité des membres de la Légion d'Honneur

L'assemblée Générale annuelle du Comité des Membres de la Légion d'Honneur de Sceaux a eu lieu le 16 janvier 1999.

Le nouveau bureau constitué à cette occasion est ainsi composé :

Président : Général (CR) François CELLERIER

Vice-Présidents : Jean PHILIPPOT et Julien NOUAILLE DEGORCE

Secrétaire Général : Colonel (R) Jean-Philippe BRAULT

Trésorier : Colonel (R) Jean MENNEGLIER.

A l'issue de cette assemblée une conférence du Général (CR)



Jean MOULY traitait du thème "Versailles et le Pouvoir".

Parmi les activités du comité, rappelons le voyage à Malte de 35 participants du 15 au 18 octobre 1998.

La SIEP a 100 ans

Le 25 octobre 1898, vingt-six fondateurs, principalement professeurs, instituteurs ou préparateurs en faculté, créaient la Société d'instruction et d'éducation populaires du canton de Sceaux. Ils lui donnaient pour but "d'organiser pendant l'hiver, dans les différentes communes du canton, des conférences en vue de développer l'instruction et l'éducation populaires" (article 2 des statuts approuvés le 20 janvier 1899 par le préfet de la Seine). Ils précisait que "toutes les conférences (...) seront publiques et gratuites" (article 17 des statuts). Ils élisaient pour président Émile Morel, professeur au lycée Lakanal, dont le rapport moral du 25 mars 1900 (cf. ci-dessous) montre bien l'esprit des origines de la SIEP. Le 7 novembre 1898, M. Strowski, aussi professeur au lycée Lakanal, prononçait à l'ancienne mairie de Sceaux la première conférence, sur "Paul Bourget, moraliste". Beaucoup d'autres allaient suivre, à Sceaux et dans toutes les autres communes du

canton d'alors (Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis, Montrouge), mais aussi dans les environs (Châtillon, Fresnes, L'Haÿ-les-Roses, Verrières-le-Buisson). Puis l'activité allait s'enrichir de cours du soir de diction, de sténographie, de dactylographie, d'harmonie, ainsi que de concerts et d'une fête de clôture annuelle avec palmarès et remise de prix.

Aujourd'hui régie par la loi du 1er juillet 1901, la SIEP demeure la doyenne des associations scéennes. Depuis cent ans, elle n'a suspendu ses activités que pendant les deux guerres mondiales. Elle les a néanmoins réduites, d'une part en se concentrant sur Sceaux avec les découpages successifs du canton, d'autre part en revenant à la seule organisation de conférences gratuites (elle en donne chaque année quatre ou cinq, le mercredi soir) en raison de l'élévation du niveau d'instruction et d'éducation.

Mais nous gardons la conviction que l'objet général de la SIEP a gardé toute son actualité, à Sceaux comme ailleurs. Aujourd'hui comme il y a cent ans, l'intelligence de notre société et de son évolution nécessite un effort d'information, voire de formation, qui constitue un devoir de citoyenneté pour que la démocratie ne tourne pas à la démagogie. Et les conférences répondent bien à ce devoir de curiosité, en permettant un dialogue avec des intellectuels de qualité.

Fidèles à cet esprit, c'est avec une conférence que nous vous invitons à fêter avec nous ce centenaire, que nous souhaitons devenir aussi le vôtre. Nos archives ont passionné Geneviève Poujol, sociologue à l'Institut national d'éducation populaire, présidente-fondatrice de la Société française des chercheurs sur les associations (SFCA) depuis 1981. Ancienne rédactrice en chef des *Cahiers de l'animation* (1978-1986), auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation

populaire, les associations, les animateurs et les militants (notamment le *Dictionnaire biographique des militants, de l'éducation populaire à l'action culturelle, XIX^e-XX^e siècle*, l'Harmattan ; le *Guide de l'animateur socio-culturel*, Dunod ; *Des élites de société pour demain ?*, Eres), elle viendra nous faire partager ses découvertes (cf. ci-dessous). Venez nombreux !

Pierre Jaillard
Président

Une institution d'éducation populaire originale au début du XX^e siècle

Conférence-débat

mercredi 10 février 1999 à 20 h 45,
à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan.
Entrée libre.

L'éducation populaire et les universités populaires connaissent leur plein développement au moment de l'affaire Dreyfus vers 1895. Au moment de la création de la SIEP de Sceaux, en 1898, des intellectuels cherchent à prolonger leur action par des sociétés d'instruction et d'éducation populaires, en général rattachées à la Ligue de l'enseignement. Nous chercherons, à partir des noms des premiers fondateurs et des premiers collaborateurs jusqu'en 1909, à situer l'originalité de cette structure, qui semble avoir réuni, en liaison avec les enseignants de khâgne du lycée Lakanal, des intellectuels et des notables locaux ou nationaux de première importance et pourtant assez singuliers quant à leurs positions politiques, par rapport à la laïcité notamment. Par rapport aux activités proposées, nous situerons cette institution par rapport aux pratiques de l'éducation populaire au début du XX^e siècle.

Geneviève Poujol
Sociologue à l'Institut national
d'éducation populaire
Présidente-fondatrice
de la Société française
des chercheurs
sur les associations
(SFCA)

Rapport moral sur l'exercice 1899-1900

La Société d'instruction et d'éducation populaires du canton de Sceaux a tenu, elle s'en vante, toutes les promesses de la première heure. Fondée en octobre 1898, en vue de réunir, sans distinction de parti ou de caste, tous les habitants du canton de Sceaux, peuple et bourgeoisie, devant la science, les lettres et les arts, et de développer en eux le goût du beau, du vrai et du bien, elle a réalisé son programme. Ouvriers et bourgeois, artisans et cultivateurs, oisifs et travailleurs sont venus se mêler dans ses divers auditoires. (...)

Il me reste, Mesdames et Messieurs, à vous parler de l'avenir. Car nous y songeons, déjà ! (...)

Nous voulons multiplier les conférences, dans les communes où nous avons seulement tenté un essai cette année, comme Plessis-Piquet et Bagneux, nous voulons nous efforcer d'en approprier les sujets aux milieux où nous parlerons et nous

tiendrons, sur ce point, le plus grand compte de votre avis, Mesdames et Messieurs. - Nous chercherons, comme par le passé, à intéresser tout notre public, mais nous nous ferons de plus en plus pratiques et utilitaires dans nos causeries, où seront traitées des questions techniques, questions de métier au besoin et si faire

se peut ; - nous appuierons sur le côté éducateur de notre programme, en parlant davantage de morale, de philosophie et d'économie politique ; - nous inviterons les jeunes gens plus spécialement à venir nous écouter et nous promettons des prix aux plus assidus ; - nous rêvons enfin, quelques-uns d'entre nous du moins, la conférence finie, de rester un moment avec les auditeurs qui voudront préciser ou discuter avec nous

certaines des idées ou des questions soulevées au cours de la causerie.

Ce sera là, à mes yeux, la vraie collaboration du public et du conférencier, la véritable école de solidarité, de fraternité.

Et j'en attends les plus féconds résultats. L'avenir dira si nous nous sommes trompés ; mais quoi qu'il arrive, nous aurons la conscience d'avoir fait tout ce qu'il nous était

possible de faire pour le rapprochement des classes sociales, pour la mise en commun de toutes les bonnes volontés, pour la direction vers un même but de toutes les intelligences, de toutes les âmes, de toutes les forces vives de la nation : la grandeur de la France et de la République.

Émile Morel
Président, 25 mars 1900



Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

Richard Wagner

Ce créateur de génie, ce "crépuscule qu'on a pris pour une aurore", n'a pas cessé, cent ans après sa mort, d'opposer ses thuriféraires à des détracteurs, la plupart du temps, du reste, en marge de ses idées politiques, sociales ou religieuses, beaucoup plus que par les perspectives de beauté qu'il ouvrait à leurs yeux au nom de "l'œuvre d'art totale". Mais tout ce qui n'est pas la musique a vieilli au même titre que les décors en carton-pâte et les ferblanteries du premier Bayreuth ou que cette philosophie dans laquelle un verbiage nébuleux ou maladroitement révolutionnaire recouvre une idéologie naïve. Le musicien, et le musicien seul, a survécu aux incidences de cet aveuglement dont Wagner semble parfois avoir donné l'exemple, mais un musicien

d'une telle envergure qu'il faudrait, pour l'évoquer, le langage qu'il a prêté lui-même à ses héros.

Notre musicologue André Gauthier nous propose une conférence avec illustration musicale le 12 février à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

Dante Aligheri : poète de l'humain et du divin

Lorsque Dante Aligheri (1265-1321) y naquit en mai 1265, Florence était en voie de devenir la plus puissante cité de l'Italie centrale et l'une des plus considérables de l'Occident chrétien. À cause des conflits entre les guelfes, acquis à l'autorité temporelle des papes, et les gibelins, défenseurs de la primauté politique des empereurs, Dante vécut dans un climat de luttes sociales et de guerres

régionales. En 1302, il est obligé de quitter à jamais Florence, si présente dans *La Divine Comédie*, lue, commentée, exploitée depuis près de 7 siècles, reste l'une des plus illustres œuvres de la littérature européenne.

Même si ce monde apparaît peut-être comme un monde de jadis par son contenu historique et doctrinal, il s'avère très actuel par sa substance morale, son angoissante incertitude au bord du futur, par sa dimension planétaire.

Nous organisons une conférence avec Josiane Fournier le 17 février à 14 h 30 à l'ancienne mairie de Sceaux.

L'École Militaire

De même que Louis XIV a créé l'hôtel des Invalides pour ses soldats blessés, Louis XV souhaite fonder un

collège pour les jeunes gentilshommes sans fortune désirant entrer à son service. Gabriel se voit confier la construction de l'École Militaire. Ses projets, trop luxueux, seront réduits ; et pourtant, l'ensemble, terminé en 1772, étonnera encore par sa magnificence.

L'école royale, devenue École des cadets, reçoit en 1784 un jeune Corse de 15 ans, Napoléon Bonaparte. Aujourd'hui les bâtiments accueillent les élèves des écoles supérieures de guerre et de l'Institut des hautes études de défense nationale.

Nous proposons une visite commentée le 16 février.

Pour tout renseignement et la réservation des places :
Marie-Lou Schenkel
Tél 01 46 61 25 88

Compagnie d'arc de Sceaux / Fontenay-aux-Roses

Les 12 et 13 décembre derniers, nous étions organisateurs d'un concours de tir à l'arc qualificatif aux championnats de France. 171 tireurs venus des compagnies et clubs d'Île-de-France s'étaient engagés. Parmi eux, des archers de hauts niveaux dont Valérie Fabre, l'actuelle championne d'Europe de tir compound qui terminait d'ailleurs pre-

les secondes places d'Alain Racape et d'André Kress, chacun dans leur catégorie, et l'effort de notre équipe classique qui terminait seconde sur 14 équipes présentées. D'autre part, dans notre programme en début d'année, des concours internes, jeux d'arc et tournois traditionnels permettront à notre nouvelle promotion d'archers de se mêler à leurs aînés et

de s'habituer aux différentes situations rencontrées en compétition. Ainsi au gymnase des Imbergères après un premier concours le 22 janvier, une seconde rencontre aura lieu le 16 février.

Alain Gerbaud

Compagnie d'arc
7 rue Bagno a Ripoli
92350 Le Plessis-Robinson



Alignement de tireurs au gymnase des Blagis pour le concours en salle des 12 et 13 décembre 1998.

mière et dont l'équipe l'emportait également en battant son propre record de France. En ce qui nous concerne, une petite présence aux résultats, mais à noter tout de même,

Football Athlétique Scéen

Calendrier des matchs à domicile
Lieu : stade de la Grenouillère
(près de la piscine du parc de Sceaux)

Poussins

Horaire : samedi 14 h

13 février 99	F.A. Scéen / Montrouge 2
27 mars 99	F.A. Scéen / ESC 15 (1 équipe)
10 avril 99	F.A. Scéen / Le Plessis-Robinson
15 mai 99	F.A. Scéen / Bagneux ASC

Benjamins

Horaire : samedi 14 h

6 février 99	F.A. Scéen / Villeneuve
27 mars 99	F.A. Scéen / Arménienne
8 mai 99	F.A. Scéen / Bagneux ASC

Promo 2^e division moins de 13 ans

Horaire : samedi 16 h

6 février 99	F.A. Scéen / Bagneux COM2
20 mars 99	F.A. Scéen / Meudon AS2

Promo 2^e division moins de 15 ans

Horaire : dimanche 15 h

7 février 99	F.A. Scéen / Bagneux COM2
21 mars 99	F.A. Scéen / Meudon AS2



Sceaux AVF - Accueil

La collection Gachet

Médecin, peintre, graveur et amateur d'art français, Paul Ferdinand Gachet se lia avec de nombreux peintres principalement les impressionnistes Degas, Manet, Monet, Renoir, Pissaro, Cézanne.

Il accueillit également dans sa propriété d'Auvers-sur-Oise Vincent Van Gogh, atteint de crises d'hallucinations, et le surveilla jusqu'à son suicide en 1890.

En mai 1990, cent ans plus tard, le tableau de Van Gogh, *Portrait du docteur Gachet* a été adjugé pour la somme record de 82,5 millions de dollars chez Christie's.

Une exposition réunit actuellement au Grand-Palais les superbes collections du docteur. Nous vous proposons leur visite le jeudi 18 février ou le lundi 8 mars.

La ville des lumières

Présenter une ville comme Lyon en quelques lignes relève de la gageure. Faut-il parler de ses origines gallo-romaines et de la Capitale des trois Gaules, de ses quartiers anciens, un des plus importants ensemble Renaissance d'Europe, de sa vocation soyeuse, de ses nombreux musées, de son rayonnement économique, scientifique et culturel, de ses

lumières spectaculaires qui ne sont pas seulement celles des deux frères, ou... de sa gastronomie ?

Creusé dans la colline de Fourvière, où fut édifié Lugdunum en 43 av. J-C, le grand théâtre romain est le plus ancien de France. À proximité, épousant discrètement le site, le superbe musée gallo-romain, édifié en 1975, est intégré à la colline.

À Fourvière également se dresse la Basilique, dominant la ville, construite à partir de 1871 pour remercier la Vierge d'avoir évité à Lyon l'occupation ennemie.

En face, sur l'autre colline de la Croix-Rousse, les fouilles ont restitué l'amphithéâtre des trois Gaules où furent sacrifiés des martyrs du christianisme.

S'étirant en bord de Saône, du quartier St-Georges à celui de St-Paul, témoins de la splendeur lyonnaise aux XV^e et XVI^e siècles, les anciennes maisons avec leurs cours intérieures, leurs galeries suspendues et leurs sculptures présentent un pittoresque qui se laisse découvrir au hasard d'une "traboule".

La Primatiale St-Jean et le Palais Episcopal en sont le cœur.

C'est encore à la Croix-Rousse que les "Canuts", ouvriers de la soie, firent, au début du XIX^e siècle, la

réputation mondiale de Lyon. Leurs maisons qui exigeaient une grande hauteur sous plafond donnent à la colline un aspect très particulier. Privés de leur travail par la décadence de l'industrie de la soie, les "Canuts" furent employés à la réalisation du superbe parc de la "Tête d'Or".

Outre le musée de la Civilisation gallo-romaine dans une enveloppe d'architecture contemporaine, le musée neuf d'Art contemporain de la Cité internationale et le Centre d'histoire de la résistance et de la déportation, de nombreux musées lyonnais présentent la particularité de proposer une muséographie dans des édifices historiques : le musée Gadagne, le musée des Arts décoratifs et celui des Tissus dans des hôtels particuliers du XVIII^e siècle, le musée des Beaux-Arts dans l'abbaye baroque du Palais St-Pierre, place des Terreaux, illustrée ci-contre, l'Institut Lumière dans le Château des frères Lumière, le musée des Marionnettes de Mourguet dont le héros Guignol était un canut lyonnais...

Une autre spécialité de Lyon est l'éclairage. Non seulement la ville,



Lyon

illuminée tous les soirs, est transfigurée par la lumière et acquiert une dimension insoupçonnée, mais elle a été appelée à réaliser l'illumination de nombreuses villes dans le monde. Et la gastronomie ! Les Halles, marchés, traiteurs, les "Bouchons", les saucissons, quenelles, cervelas... La région lyonnaise est celle qui possède (hors Paris) le plus grand nombre d'étoiles et de grands chefs célèbres. Vous pourrez, d'ailleurs, juger sur place : il est prévu une soirée exceptionnelle à Collonges-au-Mont-d'Or, chez Bocuse... à ne pas rater !

Rendez-vous donc au
vendredi 19 mars.

Jean Duquesnoy

Renseignements et inscriptions :

Sceaux AVF Accueil
14 ter, rue des Imbergères
Tél. 01 43 50 45 05
et 01 46 60 55 27

Association sportive Boule de Sceaux

Notre assemblée générale qui s'est tenue fin 1998 a élu le bureau pour l'année 1999.

En voici la composition :

Président : Patrick Fraïoli
1^{er} vice-président - commission des concours : Michel Rochet
2^e vice-président - trésorier : Robert Dufrenne
Secrétaire - Commission des jeunes : Fabrice Briet
Secrétaire adjoint - Commissions féminines : Valérie Roux
Relations internes : Bruno Gasperoni

Au cours de cette assemblée, nous avons dressé le bilan très positif de l'année qui vient de s'écouler :

- 4 titres de champions départemental doublette

minimes Romain Fraïoli - Marc Males

cadets Angelo Darocha - Jean-Michel Darocha

féminines 4^e division Elvire Fraïoli - Valérie Roux

hommes 4^e division Sébastien Barillot - Xavier Têtevide

- 2 titres de champion départemental individuel

cadets Victor Dos Santos

féminines 4^e division Alexandrina Da Rocha

- 1 titre de champion régional doublette

minimes Romain Fraïoli - Marc Males

- 3 équipes ont participé aux championnats de France doublette

4^e division féminines Elvire Fraïoli - Valérie Roux - 8^e de finale

3^e division féminines A. et S. Lebeurre - Alex Da Rocha - 8^e de finale

à Vals-les-Bains les 4 et 5 juillet 1998

minimes Romain Fraïoli - Marc Males

1/2 finale Coupe de France à Lamastre (Ardèche) les 30 et 31 août 1998

Félicitations à tous ces joueurs qui ont brillamment défendu les couleurs de notre ville au niveau national.

Ensuite les différents rapports ont été présentés. Une grande satisfaction au niveau des jeunes puisque leur

nombre ne cesse de croître, une vingtaine la saison prochaine, ce qui va nous permettre de créer un CFB (Centre de formation bouliste).

Félicitations à Valérie Roux, Fabrice Briet et Sébastien Barillot qui ont obtenu le diplôme fédéral de formateur (BF1), une obligation pour la création du CFB.

Un grand merci à tous nos sponsors qui soutiennent notre action, ainsi qu'à la municipalité et à Hervé Audic, maire-adjoint chargé des Sports, avec qui nous travaillons pour la reconnaissance du sport Boule.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Robert Dufrenne

Allocation départementale de solidarité

Le Conseil général des Hauts-de-Seine accorde une allocation de solidarité aux personnes âgées de plus de 18 ans non scolarisées, non étudiantes et non à charge fiscalement des parents, dans la mesure où elles répondent aux critères suivants :

- être non imposables,
- être en situation régulière,
- résider depuis trois mois minimum dans les Hauts-de-Seine,
- ne pas bénéficier, de manière continue, d'une aide financière du Département ou de l'État (exemple, aide sociale à l'enfance), exclusion faite des secours d'urgence,
- avoir des ressources inférieures au barème.

Les personnes susceptibles de percevoir cette aide au titre de l'année 1998 sont invitées à déposer leur demande, à partir du 1er janvier 1999 et jusqu'au 15 octobre 1999, au service d'Action sociale (dans le jardin de l'Hôtel de Ville, 122 rue Houdan)

après avoir pris rendez-vous par téléphone au 01 41 13 33 67.

Elles devront se munir des pièces suivantes (apporter les originaux et photocopies, lesquelles resteront au dossier) :

- carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité (si celui-ci est périmé, récépissé de la demande de renouvellement),
- trois dernières quittances de loyer ou EDF,
- dernière notification de la Caisse d'allocations familiales,
- justificatifs de ressources des trois derniers mois,
- avis de non imposition 1997,
- fiche familiale ou individuelle d'état civil (selon le cas),
- jugement de divorce ou de séparation,
- carte de Sécurité sociale,
- certificats de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans,
- relevé d'identité bancaire ou postal.

Circonscription de la Vie sociale

La Circonscription de la Vie sociale de Bourg-la-Reine/Sceaux est un service public d'accueil, d'information, d'orientation de la population.

Les professionnels (assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale) évaluent les situations des personnes et organisent les interventions nécessaires. Ainsi, ils peuvent les orienter vers les services et structures qui répondent à leurs besoins ou mettre en œuvre un suivi social d'actions et de dispositifs qui répondent à leurs difficultés pour leur permettre une plus grande autonomie. Ils travaillent avec l'ensemble des partenaires locaux.

La Circonscription de la Vie sociale est située à l'adresse suivante :

23 avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél. 01 45 36 13 70
Fax 01 45 36 13 79

Les assistantes sociales vous reçoivent, par ailleurs, sur rendez-vous :

- à la mairie de Sceaux

Melle Florence DONGER
 le mardi de 14 h à 17 h

Quartiers des Clos-Saint-Marcel,
 Charaire, Alsace-Bretagne

Mme Cécile DUPREY
 le mercredi de 14 h à 17 h
 le vendredi de 9 h à 12 h
 Quartiers des Mésanges,
 Chêneaux-Sablons, du Centre
 et du Parc

Mme Régine RENAUT
 le lundi de 14 h à 17 h
 Quartiers des Blagis
 (sauf Bas-Coudrais et Musiciens),
 Penthièvre, gare de Sceaux
 et Jockos

- au Centre social et culturel des Blagis

Mme Véronique MICHAUD
 le mardi de 9 h à 12 h
 le jeudi de 9 h à 12 h
 Quartiers des Bas-Coudrais
 et Musiciens (Blagis)

FENÊTRE SUR

ANTONY

Du 23 au 21 mars 1999
"Le tour du monde en 80 jours"
 de Pavel Kohout,
 d'après Jules Verne
 Mise en scène : François Kergourlay

Au théâtre Firmin Gémier
 Renseignements et réservation :
 01 46 66 02 74

BOURG-LA-REINE

CINÉMA :
Auditorium du conservatoire
 Tél. 01 49 08 93 13

THÉÂTRE : *Salle municipale*
 Tél. 01 46 61 80 01

FONTENAY-AUX-ROSES

Mardi 9 février à 20 h 30
"2500 à l'heure"
 Par le Théâtre de l'unité

Au théâtre des Sources
 8 avenue J. et M. Dolivet
 Renseignements :
 01 41 13 40 80

LE PLESSIS-ROBINSON

CINÉMA *Gérard Philippe*
 Tél. 01 46 01 44 74

THÉÂTRE :
Centre Culturel du Pierrier
 Tél. 01 46 30 45 29

CHÂTENAY-MALABRY

Du 4 au 17 mars 1999
Exposition
"La vie de Chateaubriand illustrée par la philatélie"

Hall de l'Hôtel de Ville
 26 rue du Docteur Le Savoureux
 Renseignements :
 01 46 83 45 40

ANTONY

CINÉMA *Le Select*
 Tél. 01 42 37 59 45

THÉÂTRE *Firmin Gémier*
 Tél. 01 46 66 02 74

BOURG-LA-REINE

Mardi 9 février 1999 à 20 h 30
 Conférences de Bourg-la-Reine :
"Les femmes dans le monde musulman"
 par Camille Lacoste-Dujardin

Auditorium du Conservatoire
 11 boulevard Carnot
 Renseignements :
 01 41 87 22 25

FONTENAY-AUX-ROSES

CINÉMA : *Le Scarron*
 Tél. 01 41 13 40 88

THÉÂTRE *des Sources*
 Tél. 01 41 13 40 80

LE PLESSIS-ROBINSON

Du 13 au 26 février 1999
5e Salon des artistes amateurs
Peintures et sculptures

Propriété du Moulin Fidel
 80 rue du Moulin Fidel
 Renseignements :
 01 46 01 43 27

CHÂTENAY-MALABRY

CINÉMA : *Le Rex*
 Tél. 01 46 30 58 05

THÉÂTRE *Salle municipale*
 Tél. 01 46 61 80 01

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 01 41 13 33 00

■ MAIRE

Pierre Ringenbach,
maire de Sceaux,
reçoit sur rendez-vous.

■ MUNICIPALITÉ

Bruno Philippe,
4^e maire adjoint délégué au
Logement et à la Prévention santé,
reçoit sur rendez-vous, le lundi de
16 h à 19 h.

Bernard Créac'h,
maire adjoint délégué aux Travaux,
au Patrimoine communal, à la Vie
quotidienne et à l'instruction des
demandes dans le cadre du droit
des sols, reçoit sur rendez-vous,
le mardi et le jeudi de 15 h à 18 h
aux services techniques,
132 rue Houdan.

Anne-Marie Laulan,
conseiller municipal, assure la
permanence du Logement, le jeudi
de 16 h à 19 h à la mairie, sur
rendez-vous.

Les autres membres de la municipalité reçoivent sur rendez-vous :

Jean-Louis Oheix,
1^{er} maire adjoint
Assistance du maire
Vie civique et participation
Qualité du service public
Relations avec les associations
patriotiques

Philippe Laurent,
2^e maire adjoint
Finances - Informatique
Vie scolaire - Action éducative
Coordination des actions entre les
domaines scolaire, culturel et sportif

Jacques Drocourt,
3^e maire adjoint
Relations avec
les commerçants et artisans
Marchés d'approvisionnement
Sécurité - Police municipale

Hervé Audic,
5^e maire adjoint
Sport - Action sportive en direction
des jeunes - Sport prévention

Maurice Aumage,
6^e maire adjoint
Environnement - Circulation et
stationnement - Circulations douces
Transports en commun

Françoise Hennequin,
7^e maire adjoint
Action sociale

Pierre Jaillard,
9^e maire adjoint
Action culturelle

Christiane Girardot,
conseiller municipal délégué
Espaces verts

Christian Lancrenon,
conseiller municipal délégué
Relations avec les entreprises
Emploi - Insertion des jeunes

Jean-Philippe Allardi,
conseiller municipal délégué
Évènements - Manifestations

Germaine Pélegrin,
conseiller municipal délégué
Politique de la Ville
Patrimoine culturel

Chantal Brault,
conseiller municipal délégué
Action jeunesse
Relations avec les cités scolaires
Lakanal et Marie Curie
Information interne et externe

Jacques Steverlynck,
conseiller municipal délégué
Affaires générales - État civil
Relations internationales - Jumelage

■ CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent, conseiller général
des Hauts-de-Seine, reçoit sur
rendez-vous à la mairie de Sceaux.
Tél. 01 41 13 33 00 ou 01 43 50 45 35

■ DÉPUTÉ

Patrick Devedjian, député des
Hauts-de-Seine, reçoit sans
rendez-vous à la mairie de
Sceaux, le lundi 22 février 1999
de 17 h à 18 h 30.

Permanences

Antenne de justice

L'antenne de justice intercommu-
nale des Blagis, 10 rue de la
Sarrazine à Bagneux, est ou-
verte du lundi au vendredi de
9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Elle propose les services d'infor-
mation suivants, en consultation
libre ou sur rendez-vous (sauf, le
juge des enfants, l'association Pé-
gase et le délégué du procureur
reçoivent sur convocation) :

- Association d'aide aux
victimes d'infractions pénales
(ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale
pour l'information sur le
logement
- Comité de probation
- Éducatrices de la protection
judiciaire de la jeunesse
- Juge des enfants
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

**Pour tout renseignement,
appelez l'antenne de justice
des Blagis au 01 46 64 14 14.**

Consultation de conseil conjugal et thérapie de couple

Consultation le samedi matin sur
rendez-vous uniquement. 4 rue le
Bouvier (Rdc) à Bourg-la-Reine. Tél.
01 47 21 08 08.

Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux,
le vendredi de 17 h 30 à 19 h 30
(inscription souhaitée à l'avance au
01 41 87 06 10).

Contrôleur des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 h
à 16 h, à l'ancienne mairie,
68 rue Houdan.

Contrat de ville des Blagis

Permanences sur le contrat des Blagis :
les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois
de 17 h à 18 h 30 au CSCB, 2 rue du
Dr Roux.

Ecrivain public

Le lundi de 10 h à 12 h au CSCB,
2 rue du Dr Roux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB (2 rue du
Dr Roux), le 1^{er} lundi du mois de
14 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous
auprès du CSCB :
tél. 01 41 87 06 10.

Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy : à l'ani-
mathèque - MJC, 21 rue des Ecoles,
le lundi de 14 h à 16 h
les mardi et vendredi de 10 h à 12 h
et au CSCB, 2 rue du Dr Roux,
le 3^e mardi du mois de 10 h à 12 h.
Permanence téléphonique 24h/24 :
01 46 60 41 44.

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peu-
vent être laissés à la mairie de
Sceaux auprès des différents
groupes politiques appartenant au
Conseil municipal.

Pour ce faire, il faut composer le :
01 41 13 33 59,

attendre le message qui vous in-
diquera comment procéder pour
accéder à la boîte vocale corres-
pondant à votre demande.

• GROUPE UDF,
boîte vocale n° 5061

• GROUPE RPR,
boîte vocale n° 5051

• AIMER SCEAUX ENSEMBLE,
boîte vocale n° 5891

• LA GAUCHE UNIE À SCEAUX,
boîte vocale n° 5071

• CITOYENS À SCEAUX,
boîte vocale n° 5081

Les annonces publiées dans *Sceaux magazine* sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

VILLE DE
SCEAUX

Afin d'assurer la surveillance et la sécurité des enfants sur les points-écoles, la ville de Sceaux recrute deux "agents trafic école".

Ces personnes exerceront des vacations de deux heures par jour (1/2 heure à chaque entrée et sortie d'école) pendant les 140 jours scolaires de l'année civile 1999, auxquelles s'ajoute une heure de vacation pour les 12 samedis matin travaillés. Il serait souhaitable, pour des raisons de service que les candidats demeurent à proximité du lieu d'exercice de leur fonction.

(voir annonce complète en page 17)

Les candidatures doivent être adressées à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

122 rue Houdan

92331 Sceaux Cedex

Offres d'emploi

Jeune couple attendant bébé et résidant Penthivère cherche parents et nourrice pour garde partagée à dom. (fin semestre 99). Tél. 01 46 60 49 77 soir ou W.E. (rép.).

Recherchons famille pour partager garde d'un bébé de 4 mois à plein temps, avons déjà une nourrice. Portable 06 09 75 37 07.

Cherche pers. sérieuse non fumeuse pour aller chercher 2 enfnts (5/8 ans) école Clos-St-Marcel à 16 h et les garder jusqu'à 19 h 30. Tél. 01 40 91 98 30.

Recherche assistante maternelle domiciliée près mairie de Sceaux pour garder bébé 4 mois à partir d'avril, du lundi au vendredi. Tél. 01 41 13 88 10.

Cherchons assistante maternelle, agréée de préf. pour garder un bébé de 3 mois à partir de mai, 2/3 j par sem. et la nuit de façon exceptionnelle. Tél. 01 41 13 95 43.

Recherche pers. avec réf. pour garder 2 enfnts (5/8 ans) à mi-temps à dom. (proche mairie) le matin et le soir à l'école des Clos-St-Marcel. Tél. 01 43 50 09 59.

Cherche femme de ménage déclarée pour le 1^{er} mars 11 h/sem. réparties sur 3 j minimum. Réf. souhaitées. Tél. 01 46 61 00 05.

Cherche étudiante ou dame pour garder 1 enfant de 3 ans lun/mar/jeu/ven de 16 h 15 à 19 h 15 et mer. tte la journée. Centre. À partir de mars. Tél. 01 41 46 85 09 (bur.).

Demandes d'emploi

Dame sérieuse cherche jeune enfant à garder toute la journée à son domicile à Sceaux. Tél. 01 46 60 71 91

Dame avec exp. recherche auprès de personnes âgées heures de garde, promenades, assistance de vie, accompagnement en voiture. Tél. 01 47 02 76 48 ou 01 64 49 91 19 (après 20 h).

Cherche garde d'enfants de 8 h à 12 h. Fais également heures de ménage le matin. Tél. 01 46 60 88 74.

J.F. (30 ans) exp. secrétariat, recherche emploi à temps partiel ou mi-temps Sceaux ou sa région. Tél. 01 43 50 01 62.

Femme cherche tous travaux de secrétariat. Temps partiel ou à domicile. Tél. 01 46 61 05 90.

Étudie toutes propositions pour garde d'enfants, ménage, garde de pers. âgées. Tél. 01 46 32 73 51.

Cherche à faire 2 h 30 de ménage le lundi après-midi ou garde d'enfants de 9 h à 18 h toute la semaine. Tél. 01 47 02 86 46.

Cherche quelques heures de ménage. Tél. 01 43 50 97 61 (à partir de 19 h 30).

Homme cherche à faire heures de cuisine, ménage, repassage, conduite, possède véhicule. Tél. 01 43 50 79 02 (après 17 h).

J.F. sérieuse cherche enfants à garder en soirée (Émilie). Tél. 01 47 02 89 01.

J.F. cherche à garder des enfants. Tél. 01 40 91 03 81.

Dame avec réf., longue exp. de garde malade, d'ergothérapie, de soins palliatifs auprès de personnes dépendantes ou malades vous propose son aide. Tél. 01 47 02 49 60.

Étudiante titulaire du BAFA exp. en babysitting, cherche à garder des enfants le soir (sem. + W.E.). Tél. 01 46 61 97 20.

J.F. diplômée BAFA cherche garde enfants et ménage-repassage. Tél. 01 45 36 93 83.

Immobilier

Couple salarié 2 enfnts recherche appt. F4 à Sceaux ou alentours. Tél. 01 47 02 76 48.

Famille recherche appt. à louer 4 chbres Sceaux Centre à partir de juin. Tél. 01 42 67 22 81 (à partir de 20 h).

Recherche terrain Sceaux ou Bourg-la-Reine. Tél. 01 41 13 77 26.

À louer RER Robinson dans petit imm. calme, beau 2 p., libre à partir du 15 mars, cave, parking 4 000 F c.c. Tél. 01 46 60 55 27 (après 18 h).

À louer petit 2 p. mansardé rue piétonne à Sceaux 2 700 F/mois (charges env. 100 F). Remis à neuf, libre de suite. Tél. 01 46 60 45 70 (soir).

Vends gd. studio à Sceaux 33,5 m², rés. standing, quart. Lakanal. Pièce 20 m², parquet, rangts, cuis., SdB, W.C. indép. 700 000 F. Tél. 06 14 80 41 57.

Vends maison de ville 80 m² + garage, 3 chbres, salon, salle à manger, 2 SdB, cuis. aménagée, terrasse, agences s'abstenir. Tél. 01 46 61 46 39.

Dinard centre, accès direct plage loue 3 p. vue mer, park., vac. printemps, mai, juin 3 600 F/quinzaine. Tél. 01 43 50 14 29.

Loue Plagne Bellecôte 1800 m, vac. scol. 27/02 au 7/03, 2 p. 35 m², 5 lits, lave-vaisselle. Parking couvert. 4 800 F. Tél. 03 88 36 13 33 ou 06 80 33 56 55.

Loue à Lanzarote Canaries, 3^e et 4^e semaine d'avril, 2 000 F/semaine. Tél. 01 47 02 09 02.

Vends parking sous-sol dans parking privé rue piétonne 60 000 F. Tél. 01 40 91 91 09.

Vends Sceaux Robinson double box fermé plus de 5 m dans parking avec porte électronique 170 000 F. Tél. 01 43 50 16 56.

Vends place parking ext. quartier IUT. Tél. 01 43 50 31 36.

Ventes

Kangoo RTE 1.9 D 98 23 000 km 70 000 F. Options, jantes alu, pack vision, peinture métallisée. Tél. 06 81 83 43 50.

Vends 106 XT 1.6 BA 90 ch., dir. ass., modèle 95, TBE 45 000 km, pneus neufs 38 000 F. Tél. 01 43 50 58 53.

Vends poussette "Auber" avec habillage + ombrelle 600 F. Tél. 01 47 02 32 85.

Vends paire de rollers-blade "Bauer" FX1 T 39/40 TBE, idéal pour débutant. 400 F. Tél. 01 46 83 97 37.

Vends combinaison de ski, état neuf, T 36 Haut de gamme entièrement doublée polaire, couleur pastel 500 F. Tél. 01 41 13 98 53.

Vends veste anorak doublée polaire Gortex taille M, "Bermudes" 1 200 F. Tél. 01 43 50 16 56.

Vends lit 2 m x 2 m, 2 sommiers à lattes, 2 tables de nuit + 1 table coiffeuse. Le tout en laque noire 8 000 F. 1 bicyclette fille de 12/14 ans 300 F. 1 bureau 1,60 m x 0,75 m 500 F. Tél. 01 43 50 14 40

Vends très beau fauteuil Charles Eames Mod. mobilier international cuir noir et bois palissandre. 19 500 F. Tél. 01 46 60 59 19.

Vends Nintendo 64 TBE + 1 jeu et 1 manette 500 F. Tél. 01 47 02 89 01.

Vends console de jeux avec 2 manettes SEGA Saturn 200 F ou 800 F avec 10 jeux français, 1 manette digitale et 2 pistolets. Tél. 01 46 60 24 60 (dom.) ou 01 34 95 29 87 (bur.).

Vends appareils de musculation Décathlon, état neuf. Tél. 01 41 13 63 44 (dom.) ou 01 46 73 05 42 (bur.).

Vends blouson cuir noir moto Hein Gerike T 40 femme, bon état 500 F. Casque moto Arai T 54 1 000 F, gants moto cuir 100 F. Soupière blanche Moutier 500 F. Tél. 01 43 50 53 56.

Vends four électrique blanc, 27 L TBE "Rowenta" 1 000 F. Tél. 01 46 60 35 69 (après 18 h).

Vends salle à manger, table en verre, 6 chaises neuves, meuble télé, lustre, bahut blanc et chrome "Mobilier de France" 3 900 F. Tél. 01 45 36 93 83 (soir).

Cours particuliers

Étudiante en licence de Lettres donne cours de français et propose soutien scolaire en latin et en anglais. Tél. 01 46 61 97 20.

Donne cours de conversation et prononciation anglaises, pour tous âges, niveaux avancés ou débutants. Tél. 01 47 02 87 52.

Étudiante en lettres modernes donne cours de français aux devoirs et préparation au bac français. Tél. 06 81 39 11 86.

Donne cours de français, préparation aux techniques du bac de français écrit, oral. Tél. 01 46 63 40 23.

Étudiante en musicologie (Sorbonne) propose cours de soutien en piano et solfège ainsi qu'une aide aux devoirs. Tél. 01 46 60 35 69 (Stéphanie).

Doctorant donne cours de philosophie et de français tous niveaux. 100 F/150 F/H. Tél. 01 41 13 67 82.

Étudiante au Celsa propose aide aux devoirs. Tél. 01 41 13 71 70.

Cours d'anglais et d'allemand axés sur oral intensif et la conversation vivante par professeur trilingue. Soutien scol., perfectionnement pour adultes. Tél. 01 46 31 46 35.

Divers

Recherche plan de cerf-volant à 4 fils de marque "Révolution" ou cerf-volant de traction à 4 fils. Contacter Damien. Tél. 01 43 50 93 22.

En vue de départ à l'étranger, recherchons plusieurs cantines en bon état. Merci de nous contacter au 01 43 50 09 20.

FÉVRIER

MÉDECINS

PHARMACIES

INFIRMIÈRES

Dimanche 7	Dr HASSID 68 rue des Chênes01 46 60 00 53	Pharmacie des Blagis 51 rue de Bagnaux.....01 46 61 10 59	Mme MERCIER 10 rue Florian.....01 43 50 13 93
Dimanche 14	Dr LE VAN QUYEN 123 rue Houdan01 43 50 07 74	Pharmacie du Chambord 144 bis av. du Général-Leclerc (RN 20).....01 43 50 03 00	Mme THIRIET 31 rue Houdan01 46 61 98 03
Dimanche 21	Dr LIMAGNE 81 av. de Bourg-la-Reine.....01 47 02 38 38	Pharmacie POMPEI 178 rue Houdan01 47 02 77 97	Mme PANZOUSKI 10 rue Florian01 47 02 24 23
Dimanche 2	Dr METAYER 31 rue des Pépinières.....01 47 02 95 67	Pharmacie LAVERDET 106 rue Houdan01 46 61 00 62	Mme GAUD-VIEL 17 av. de Poitou.....01 47 02 30 80
MARS			
Dimanche 7	Dr RAIX 50 rue des Chênes01 46 61 16 05	Pharmacie DEMOUY 43 rue des Coudrais.....01 47 02 40 44	Mme SAVOYE-RIEUNAU 31 allée de Trévise.....01 46 60 16 66
Dimanche 14	Dr ROMÉO 18 bis rue de Fontenay.....01 43 50 80 19	Pharmacie Sceaux-Robinson 5 av. des quatre chemins.....01 46 61 16 12	Mme MERCIER 10 rue Florian.....01 43 50 13 93
Dimanche 21	Dr SEBAOUN 7 av. des Quatre-Chemins.....01 43 50 17 36	Pharmacie du Chambord 144 bis av. du Général-Leclerc (RN 20).....01 43 50 03 00	Mme THIRIET 31 rue Houdan01 46 61 98 03
Dimanche 28	Dr SILBERT 92 rue Houdan01 46 61 07 82	Pharmacie BENHAMOU (Bourg-la-Reine) 56 bis Av. du Général Leclerc ...01 46 61 87 29	Mme PANZOUSKI 10 rue Florian.....01 47 02 24 23

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12 h au lundi 7 h, pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14 h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17 ou 01 41 13 40 00
POMPIERS	18 ou 01 47 02 09 38
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 37 04 04
DROGUE INFO SERVICE	08 00 23 13 13
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence)	15
DENTAIRE (service d'urgence) (Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h)	01 47 78 78 34
AMBULANCES (Jour et nuit)	01 46 31 69 22
AMBULANCE LEROY	01 46 63 24 31
GAZ (service d'urgence)	01 47 35 27 59
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence) ...	01 47 35 54 90
TAXIS (Bourg-la-Reine)	01 46 61 00 00
SNCF (Renseignements)	08 36 35 35 35
SOS AMITIÉ	01 46 21 31 31

M. Philippe Bellet

kinésithérapie, ostéopathie, endermologie -
et

M. Jean-Christophe Lambert - kinésithérapie

sont heureux de vous annoncer l'ouverture de leur service au :

Centre médical du Dôme

Résidence Clémencia

22, square Robinson

(gare du RER B "Robinson").

Accès entre le 6 et 6 bis, avenue de la Gare. -

Tél. 01 43 50 43 43

Question : Quels sont les pays ayant adopté l'Euro le 1^{er} janvier 1999 ?

Réponse : La capacité des États à être "sélectionnés" supposait un degré de convergence économique élevé et durable.

Celui-ci a été apprécié par le Conseil des Communautés, réuni au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, sur la base des performances de

chaque État membre en matière d'inflation, de taux d'intérêt à long terme, de finances publiques et de stabilité du taux de change.

Les onze pays ayant répondu aux critères de sélection sont : la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.



VILLE DE
SCEAUX

24^e GRANDS

de la ville de Sceaux

**DIMANCHE
14 FÉVRIER 1999**

de 8h à 13h

Inscription gratuite à partir du lundi 1^{er} février 1999. Clôture le samedi 13 février à 13h.